


 <p>Programme Interreg IIIB MEDOCC Pour la cohésion des territoires de l'Europe du Sud</p>  <p>FEDER</p>	<p>AXE : 4</p> <p>MESURE: 4.1</p>
---	---

SEMCLIMED

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR
LA FLORE MÉDITERRANÉENNE
ET
ACTIONS DE CONSERVATION

Intitulé du projet et acronyme:

 <p>SEMCLIMED</p> <p>IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA FLORE MÉDITERRANÉENNE ET ACTIONS DE CONSERVATION</p>	<p>AXE : 4</p> <p>MESURE: 4.1</p>
--	-----------------------------------

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

<p>1.1 CHEF DE FILE (assurant la coordination transnationale du projet)</p> <p>Institution / Société</p> <p>Nom ou raison sociale : GENERALITAT VALENCIANA / Conselleria de Territori i Habitatge Unité responsable: Banc de Llavors Forestals / Centre d'Investigació i Experiències Forestals (CIEF) Nationalité : Espagnole Région : Valence Nature juridique : public X</p> <p>Statut du partenaire : Technique X Financier X</p> <p>Assure la contrepartie nationale -→ Directement</p> <p>Apporte des financements complémentaires ? Non</p> <p>Représentant légal</p> <p>Prénom et NOM : Concepción Maroto Álvarez Fonction : Directora General de Gestió del Medi Natural Adresse : C\FRANCISCO CUBELLS 7. 46011 VALENCIA Pays : Espagne Tel. : 0034963865058 fax: 0034963865640 e-mail : genmedoc.cth@gmail.com</p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p>Prénom et NOM : Antoni Marzo / Christophe Zreik Fonction : Directeur technique de la Banc de Llavors Forestals / Coordinateur du projet Adresse : AVDA COMARQUES DEL PAIS VALENCIA, 114 46930 QUART DE POBLET (VALENCIA) Pays : Espagne Tel. : +34961920300 fax: +34961920258 e-mail : genmedoc.cth@gmail.com</p>
--

1.2	<u>PARTENAIRES DE L'ESPACE MEDOCC (au moins un autre pays que celui du chef de file)</u>
1.2.1	<p>❖ PARTENAIRE 1</p> <p>Institution / Société</p> <p>Nom ou raison sociale : Université Nationale et Kapodistrienne d'Athènes (UNKA)</p> <p>Unité responsable : Laboratoire des Semences</p> <p>Nationalité : Grecque</p> <p>Région : Grèce</p> <p>Nature juridique : public</p> <p>Statut du partenaire : Technique X Financier X</p> <p>Assure la contrepartie nationale</p> <p>-> par : l'Etat (Ministère Grec d'Economie et des Finances)</p> <p>Apporte des financements complémentaires ? Non</p> <p>Représentant légal</p> <p>Prénom et NOM : Michel D. DERMITZAKIS</p> <p>Fonction : Professeur, Président du Comité de la Recherche</p> <p>Adresse : Chr. Lada str. 6, Athènes 105 61</p> <p>Pays : Grèce</p> <p>Tél. : +30-210-3689194 fax : +30-210-3689008 e-mail : rc@elke.uoa.gr</p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p>Prénom et NOM : Costas A. THANOS</p> <p>Fonction : Professeur Associé</p> <p>Adresse : Faculté de Biologie, Dept. de Botanique, Panepistimiopolis, Athènes 157 84</p> <p>Pays : Grèce</p> <p>Tél. : +30-210-7274655 fax : +30-210-7274656 e-mail : cthanos@biol.uoa.gr</p>

1.2.2 PARTENAIRE 2**Institution / Société**

Nom ou raison sociale : Institut Botànic de Barcelona / Jardí Botànic de Barcelona

Unité responsable : Institut Botànic de Barcelona / Jardí Botànic de Barcelona

Nationalité : Espagnole

Région : Catalogne

Nature juridique : public X

Statut du partenaire : Technique X Financier X

Assure la contrepartie nationale

-> Directement

Apporte des financements complémentaires ? Non

Représentant légal

Prénom et NOM : Ferran Mascarell Canalda

Fonction : Président de L'institut de Cultura de Barcelona

Adresse :

Palau de la Virreina

Rambles, 99

08002- Barcelona

Pays : Espagne

Tél. : +3493161100 fax : +34933161020 e-mail : fmascarell@mail.bcn.es

Référent projet / Personne de contact dans l'institution :

Prénom et NOM : Josep M. Montserrat Martí

Fonction : Directeur de l'Institut Botànic de Barcelona

Adresse : Passeig del Migdia s/n

Parc de Montjuic

08038- Barcelona

Pays : Espagne

Tél. : +34932890611 fax : +34932890614 e-mail : jmmontserrat@ibb.csic.es

1.2.3 ❖ PARTENAIRE 3***Institution / Société***

Nom ou raison sociale : CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES

Unité responsable : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

Nationalité : FRANÇAISE

Région: LANGUEDOC ROUSSILLON, PROVENCE ALPES COTE D'AZUR et CORSE

Nature juridique : public X

Statut du partenaire : Technique X Financier X

Assure la contrepartie nationale

-> Directement

Représentant légal

Prénom et NOM : FRANÇOIS BOILLOT

Fonction : DIRECTEUR

Adresse : CASTEL SAINTE CLAIRE

83418 HYERES CEDEX

Pays : FRANCE

Tél. : +33494128230 fax : +33494128231 e-mail : f.boillot@cbnmed.org

Référent projet / Personne de contact dans l'institution :

Prénom et NOM : MYRIAM VIREVAIRE

Fonction : INGENIEUR PHYSIOLOGIE DES SEMENCES

Adresse : CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES,

UNITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

LE HAMEAU

83400 ILE DE PORQUEROLLES

Pays : FRANCE

Tél. : +33494123032 fax : +33494123030 e-mail : m.virevaire@cbnmed.org

1.2.4	<p>❖ PARTENAIRE 4</p> <p>Institution / Société</p> <p>Nom ou raison sociale : <i>REGIÓN DE MURCIA / CONSEJERÍA DE INDUSTRIA Y MEDIO AMBIENTE</i></p> <p>Unité responsable : <i>DIRECCIÓN GENERAL DEL MEDIO NATURAL</i></p> <p>Nationalité : <i>ESPAGNOLE</i></p> <p>Région : <i>MURCIE</i></p> <p>Nature juridique : <i>public X</i></p> <p>Statut du partenaire : <i>Technique X</i> <i>Financier X</i></p> <p>Assure la contrepartie nationale -> Directement</p> <p>Apporte des financements complémentaires ? Non</p> <p>Représentant légal</p> <p>Prénom et NOM : <i>Encarna Muñoz Martinez</i></p> <p>Fonction : <i>DIRECTORA GENERAL DEL MEDIO NATURAL</i></p> <p>Adresse :</p> <p><i>C/ CATEDRÁTICO EUGENIO ÚBEDA, 3 – 3ª Planta.</i></p> <p><i>30008 MURCIA</i></p> <p>Pays : <i>ESPAÑA</i></p> <p>Tél. : <i>+34 968 22 89 01</i> fax : <i>+34 968 22 89 04</i> e-mail : <i>marial.duran@carm.es</i></p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p>Prénom et NOM : <i>Enrique DIÁZ REYGOSA</i></p> <p>Fonction : <i>Jefe del Servicio de Caza, Pesca Fluvial y Defensa del Medio Natural</i></p> <p>Adresse :</p> <p><i>C/ CATEDRÁTICO EUGENIO ÚBEDA, 3 – 3ª Planta.</i></p> <p><i>30008 MURCIA</i></p> <p>Pays : <i>ESPAÑA</i></p> <p>Tél. : <i>+34 968 22 88 90</i> fax : <i>+34 968 22 89 04</i> e-mail : <i>marial.duran@carm.es</i></p>
-------	--

1.2.5	<p>❖ PARTENAIRE 5</p> <p>Institution / Société</p> <p>Nom ou raison sociale: <i>FUNDACIÓ JARDÍ BOTÀNIC DE SÓLLER</i></p> <p>Unité responsable : <i>BANC DE GERMOPLASMA</i></p> <p>Nationalité : <i>ESPAGNOLE</i></p> <p>Région: <i>ILES BALEARES</i></p> <p>Nature juridique : <i>assimilable au public X : Fondation privée avec patrons et fonds publiques.</i></p> <p>Statut du partenaire : <i>Technique X</i> <i>Financier X</i></p> <p>Assure la contrepartie nationale -> Directement</p> <p>Apporte des financements complémentaires ? Non</p> <p>Représentant légal</p> <p>Prénom et NOM : <i>Josep Lluís Gradaille Tortella</i></p> <p>Fonction : <i>Directeur</i></p> <p>Adresse : <i>Jardí Botànic de Sóller.</i> <i>Ctra. Palma-Port de Sóller, Km. 30,5.</i> <i>E-07100 Sóller, Balears</i></p> <p>Pays : <i>Espagne</i></p> <p>Tél. : <i>+34 971 634 014</i> fax : <i>+34 971 634 781</i> e-mail : <i>jlgradaille@jardibotanicdesoller.org</i></p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p>Prénom et NOM : <i>Magdalena Vicens Fornés</i></p> <p>Fonction : <i>Conservatrice</i></p> <p>Adresse : <i>Jardí Botànic de Sóller.</i> <i>Ctra. Palma-Port de Sóller, Km. 30,5.</i> <i>E-07100 Sóller, Balears</i></p> <p>Pays : <i>Espagne</i></p> <p>Tél. : <i>+34 971 634 014</i> fax : <i>+34 971 634 781</i> e-mail : <i>mvicens@jardibotanicdesoller.org</i></p>
--------------	---

1.2.6	<p>❖ PARTENAIRE 6</p> <p>Institution / Société</p> <p>Nom ou raison sociale : Università di Catania Unité responsable : : Dipartimento di Botanica Nationalité : Italienne Région : Sicile Nature juridique : public X Codice fiscale ou Partita IVA (pour les Italiens) :02772010878</p> <p>Statut du partenaire : Technique X Financier X</p> <p>Assure la contrepartie nationale</p> <p style="padding-left: 40px;">-> par : Ministero dell'Economia e delle Finanze</p> <p style="padding-left: 80px;">Code fiscal ou Partita IVA (pour les Italiens) : 80212950580</p> <p>Apporte des financements complémentaires ? Oui</p> <p style="padding-left: 40px;">-> Directement (14.000€)</p> <p>Représentant légal</p> <p>Prénom et NOM : Pietro Pavone Fonction : Vice-directeur Adresse : Via A. Longo, 19 – 95125 Catania Pays : Italie Tél. : +39095551120 fax : +39095441209 e-mail : pavone@dipbot.unict.it</p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p>Prénom et NOM Anna Guglielmo Fonction : Professeur de Botanique Adresse : Via A. Longo, 19 – 95125 Catania Pays : Italie Tél. : +39095551120 fax : +39095441209 e-mail : guglielmo@dipbot.unict.it</p>
-------	--

1.2.7	<p>❖ PARTENAIRE 7</p> <p>Institution / Société</p> <p><i>Nom ou raison sociale : MEDITERRANEAN AGRONOMIC INSTITUTE OF CHANIA (MAICH)</i></p> <p><i>Unité responsable : Unité de conservation de la diversité végétale</i></p> <p><i>Nationalité : GRECQUE</i></p> <p><i>Région : CRÈTE, GRÈCE</i></p> <p><i>Nature juridique : assimilable au public: financé par le Gouvernement Grec selon le Droit Public International</i></p> <p>Statut du partenaire : Technique X Financier X</p> <p>Assure la contrepartie nationale</p> <p style="padding-left: 40px;">-> par : Ministère Grec de l'Economie et des Finances</p> <p>Apporte des financements complémentaires ? Non</p> <p>Représentant légal</p> <p><i>Prénom et NOM : Alkinoos NIKOLAIDIS</i></p> <p><i>Fonction : DIRECTEUR</i></p> <p><i>Adresse : B.P. 85</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>73 100 CHANIA</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>CRETE</i></p> <p><i>Pays : GRECE</i></p> <p><i>Tél. : +30 2821035000 fax: +3028210 35001 e-mail : alkinoos@maich.gr</i></p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p><i>Prénom et NOM : Christini FOURNARAKI / Panagiota GOTSIOU</i></p> <p><i>Fonction : Responsable scientifique de la banque de semences et du jardin botanique / Biologiste</i></p> <p><i>Assistance scientifique</i></p> <p><i>Adresse : B.P. 85</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>73 100 CHANIA</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>CRETE</i></p> <p><i>Pays : GRECE</i></p> <p><i>Tél. : +3028210 35053 fax : +3028210 35001 e-mail : flora@maich.gr / yiota@maich.gr</i></p>
-------	--

1.2.8	<p>❖ PARTENAIRE 8</p> <p>Institution / Société</p> <p>Nom ou raison sociale : CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON</p> <p>Unité responsable : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon</p> <p>Nationalité : FRANCAISE</p> <p>Région : LANGUEDOC ROUSSILLON</p> <p>Nature juridique : assimilable au public: association</p> <p>Statut du partenaire : Technique X Financier X</p> <p>Assure la contrepartie nationale ? Oui</p> <p style="padding-left: 40px;">-> Directement</p> <p>Apporte des Financements complémentaires ? Non</p> <p>Représentant légal du projet</p> <p>Prénom et NOM : JACQUES LEPART</p> <p>Fonction : PRESIDENT</p> <p>Adresse : ESPACE REPUBLIQUE</p> <p style="padding-left: 40px;">20 RUE DE LA REPUBLIQUE</p> <p style="padding-left: 40px;">34 000 MONTPELLIER</p> <p>Pays : FRANCE</p> <p>Tél. : 33/467226828 fax : 33/467226827 e-mail : cen-lr@wanadoo.fr</p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p>Prénom et NOM : CLAUDIE HOUSSARD</p> <p>Fonction : DIRECTRICE</p> <p>Adresse : CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON</p> <p style="padding-left: 40px;">ESPACE REPUBLIQUE</p> <p style="padding-left: 40px;">20 RUE DE LA REPUBLIQUE</p> <p style="padding-left: 40px;">34 000 MONTPELLIER</p> <p>Pays : FRANCE</p> <p>Tél. : 33/467226828 fax : 33/467226827 e-mail : cen-lr@wanadoo.fr</p>
-------	--

1.2.9	<p>❖ PARTENAIRE 9</p> <p>Institution / Société</p> <p>Nom ou raison sociale : CONSERVATOIRE ETUDES DES ECOSYSTEMES DE PROVENCE/ALPES DU SUD - CEEP</p> <p>Nationalité : FRANÇAISE</p> <p>Région: PROVENCE ALPES COTE D'AZUR</p> <p>Nature juridique : assimilable au public: association</p> <p>Statut du partenaire : Technique X</p> <p>Assure la contrepartie nationale</p> <p style="padding-left: 40px;">-→ Directement</p> <p>Apporte des financements complémentaires ? Non</p> <p>Représentant légal</p> <p>Prénom et NOM : VINCENT KULESZA</p> <p>Fonction : PRESIDENT</p> <p>Adresse : CEEP</p> <p style="padding-left: 40px;">890, CHEMIN DE BOUENHOURS HAUT</p> <p style="padding-left: 40px;">13090 AIX EN PROVENCE</p> <p>Pays : FRANCE</p> <p>Tél.: +33442200383 fax: +33442200598 e-mail: espaces.naturels.provence@club-internet.fr</p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p>Prénom et NOM : ANTOINE CATARD</p> <p>Fonction : CHARGE DE MISSION-RESPONSABLE ANTENNE VAROISE</p> <p>Adresse : CONSERVATOIRE ETUDES DES ECOSYSTEMES DE PROVENCE/ALPES DU SUD - CEEP</p> <p style="padding-left: 40px;">1, PLACE DE LA CONVENTION</p> <p style="padding-left: 40px;">83340 LE LUC</p> <p>Pays : FRANCE</p> <p>Tél. : +33494503839 fax : +33494733686 e-mail : antoine.catard@libertysurf.fr</p>
--------------	---

1.2.10	<p>❖ PARTENAIRE 10</p> <p>Institution / Société</p> <p>Nom ou raison sociale : <i>DIPARTIMENTO DI SCIENZE BOTANICHE</i></p> <p>Unité responsable : <i>CENTRO CONSERVAZIONE BIODIVERSITA' (CCB)</i></p> <p>Nationalité : <i>ITALIENNE</i></p> <p>Région : <i>SARDAIGNE</i></p> <p>Nature juridique : <i>public X</i></p> <p>Code fiscal ou Partita IVA (pour les Italiens): <i>00443370929</i></p> <p>Statut du partenaire : <i>Technique X</i> <i>Financier X</i></p> <p>Assure la contrepartie nationale ? <i>Oui X</i></p> <p style="padding-left: 40px;">-> Nom du cofinancier: Ministero delle Infrastrutture e dei Trasporti <i>Codice fiscale ou Partita IVA (pour les Italiens) : 80212950580</i></p> <p>Apporte des Financements complémentaires ? <i>Oui X</i></p> <p style="padding-left: 40px;">-> Directement X (20.000 EURO)</p> <p>Représentant légal</p> <p>Prénom et NOM : <i>ANTONIO SCRUGLI</i></p> <p>Fonction : <i>DIRECTEUR</i></p> <p>Adresse :</p> <p><i>DIPARTIMENTO DI SCIENZE BOTANICHE UNIVERSITA' DEGLI STUDI DI CAGLIARI VIALE SANT'IGNAZIO DA LACONI, 13 09123, CAGLIARI</i></p> <p>Pays : <i>ITALIE</i></p> <p>Tél. : <i>+39 070 6753517</i> fax : <i>+39 070 6753535</i> e-mail : scrugli@unica.it</p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p>Prénom et NOM : <i>GIANLUIGI BACCHETTA</i></p> <p>Fonction : <i>DIRECTEUR DU CENTRO CONSERVAZIONE BIODIVERSITA' (CCB)</i></p> <p>Adresse :</p> <p><i>DIPARTIMENTO DI SCIENZE BOTANICHE UNIVERSITA' DEGLI STUDI DI CAGLIARI VIALE SANT'IGNAZIO DA LACONI, 13 09123 CAGLIARI</i></p> <p>Pays : <i>ITALIE</i></p> <p>Tél. : <i>+39 070 6753508-09</i> fax : <i>+39 070 6753535-09</i> e-mail : bacchet@unica.it</p>
--------	---

1.2.11	<p>❖ PARTENAIRE 11</p> <p>Institution / Société</p> <p><i>Nom ou raison sociale : UNIVERSITAT DE VALÈNCIA</i></p> <p><i>Unité responsable : JARDÍ BOTÀNIC: BANC DE GERMOPLASMA</i></p> <p><i>Nationalité : ESPAGNOLE</i></p> <p><i>Région : Valence</i></p> <p><i>Nature juridique : public</i></p> <p> </p> <p>Statut du partenaire : Technique X Financier X</p> <p> </p> <p>Assure la contrepartie nationale</p> <p style="text-align: center;">-> Directement</p> <p> </p> <p>Apporte des financements complémentaires ? Non</p> <p> </p> <p>Représentant légal</p> <p><i>Prénom et NOM : MANUEL COSTA</i></p> <p><i>Fonction : Vice-recteur de Politique Scientifique et Coopération Internationale</i></p> <p><i>Adresse :</i></p> <p><i>UNIVERSITAT DE VALÈNCIA</i></p> <p><i>Avda. Blasco Ibañez, 13</i></p> <p><i>46010 Valencia</i></p> <p><i>Pays : España</i></p> <p><i>tél. +34963864044 fax : +34963983021 e-mail : otri@uv.es</i></p> <p> </p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p><i>Prénom et NOM: Elena Estrelles</i></p> <p><i>Fonction : Conservatrice Banco Germoplasma Jardí Botanic</i></p> <p><i>Adresse :</i></p> <p><i>JARDÍ BOTANIC DE LA UNIVERSITAT</i></p> <p><i>C/ Quart, 80</i></p> <p><i>46008 Valencia</i></p> <p><i>España</i></p> <p><i>Tél. : +34963156836 fax : +34963156826 e-mail : elena.estrelles@uv.es</i></p>
---------------	---

1.2.12	<p>❖ PARTENAIRE 12</p> <p>Institution / Société</p> <p>Nom ou raison sociale : UNIVERSITA TA' MALTA</p> <p>Unité responsable : ARGOTTI HERBARIUM AND UNIVERSITY BOTANIC GARDENS</p> <p>Nationalité : MALTE</p> <p>Région : MALTE</p> <p>Nature juridique : public</p> <p>Statut du partenaire : Technique X Financier X</p> <p>Assure la contrepartie nationale Oui</p> <p style="padding-left: 40px;">-> Nom du cofinancier: Office of the Prime Minister</p> <p>Apporte des financements complémentaires ? Non</p> <p>Représentant légal</p> <p>Prénom et NOM : ROGER ELLUL-MICALLEF</p> <p>Fonction : Recteur de l'Université</p> <p>Adresse :</p> <p>UNIVERSITA TA' MALTA</p> <p>Msida Heights, Msida MSD 06</p> <p>Pays : Malte</p> <p>tél.00 356 21 333907 fax : 00356 21 336436 e-mail : rector@um.edu.mt</p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p>Prénom et NOM : Joseph Buhagiar</p> <p>Fonction : Curator of Argotti Herbarium and Gardens</p> <p>Adresse :</p> <p>Argotti Herbarium and Gardens (UOM)</p> <p>Triq Vincenzo Bugeja</p> <p>Floriana VLT 16</p> <p>Malta</p> <p>Tél. : 00 356 21 248984 fax : 00 356 21 233485 e-mail : joseph.buhagiar@um.edu.mt</p>
--------	--

1.3	<p><u>PARTENAIRES DES PAYS TIERS, PARTENAIRES EXTERNES A LA ZONE DE COOPERATION, ORGANISATIONS INTERNATIONALES</u></p>
1.3.1	<p>❖ PARTENAIRE 13</p> <p>Institution / Société</p> <p><i>Nom ou raison sociale</i> : Institut des Régions Arides</p> <p><i>Unité responsable</i> : Laboratoire d'Ecologie Pastorale</p> <p><i>Nationalité</i> : Tunisienne</p> <p><i>Région</i> : Afrique du Nord</p> <p><i>Nature juridique</i> : public X</p> <p>Statut du partenaire : Technique X</p> <p>Apporte des financements propres ? Non</p> <p>Représentant légal</p> <p><i>Prénom et NOM</i> : Professeur Houcine Khatteli</p> <p><i>Fonction</i> : Directeur Général</p> <p><i>Adresse</i> : Institut des Régions Arides 4119 Médenine</p> <p><i>Pays</i> : Tunisie</p> <p><i>Tél.</i> : +216 75 633 005 <i>fax</i> : +216 75 633 006 <i>e-mail</i> : Neffati.Mohamed@ira.rnrt.tn</p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p><i>Prénom et NOM</i> : Dr Mohamed Neffati</p> <p><i>Fonction</i> : Chef du Laboratoire d'Ecologie Pastorale</p> <p><i>Adresse</i> : Institut des Régions Arides 4119 Médenine</p> <p><i>Pays</i> : Tunisie</p> <p><i>Tél.</i> : +216 75 633 005 <i>fax</i> : +216 75 633 006 <i>e-mail</i> : Neffati.Mohamed@ira.rnrt.tn</p>

1.3.2 ❖ PARTENAIRE 14***Institution / Société***

Nom ou raison sociale : Institut Scientifique de Rabat

Unité responsable : Département de Botanique et Ecologie Végétale

Nationalité : Marocaine

Région : Rabat, MAROC

Nature juridique : public X

Statut du partenaire : Technique X

Apporte des financements propres ? Non

Représentant légal

Prénom et NOM : Mohamed SAGHI

Fonction : Directeur de l'établissement

Adresse : Rue Ibn battouta, B.P. 703, Agdal, 10 106 Rabat Maroc (Morocco)

Pays : Maroc

Tél. : 212 (37) 77 45 48/50/55 *fax* : 212 (37) 77 45 40 *e-mail* : direction@israbat.ac.ma

Référent projet / Personne de contact dans l'institution :

Prénom et NOM : Jalal EL OUALIDI

Fonction : Chercheur en Biosystématique végétale, coéditeur de la Flore Vasculaire du Maroc

Adresse : Rue Ibn battouta, B.P. 703, Agdal, 10 106 Rabat Maroc (Morocco)

Pays : Maroc (Morocco)

Tél. : 212 (37) 77 45 48/50/55 *fax* : 212 (37) 77 45 40 *e-mail* : eloualidi@israbat.ac.ma

1.3.3	<p>❖ PARTENAIRE 15</p> <p>Institution / Société</p> <p><i>Nom ou raison sociale</i> : Université de Mansouri</p> <p><i>Unité responsable</i> : Faculté des Sciences</p> <p><i>Nationalité</i> : Egyptienne</p> <p><i>Région</i> : Al-Dakahlyia, Mansoura, EGYPTE</p> <p><i>Nature juridique</i> : public X</p> <p>Statut du partenaire : Technique X</p> <p>Apporte des financements propres ? Non</p> <p>Représentant légal</p> <p><i>Prénom et NOM</i> : TAHA SOKUR</p> <p><i>Fonction</i> : Recteur de la Faculté des Sciences (Dean of the Faculty)</p> <p><i>Adresse</i> : Université de Mansouri Faculté des Sciences Mansoura</p> <p><i>Pays</i> : Egypte</p> <p><i>Tél.</i> : +2-050-2223786 <i>fax</i> : +2(050)2346781 <i>e-mail</i> : sinfac@mans.edu.eg</p> <p>Référent projet / Personne de contact dans l'institution :</p> <p><i>Prénom et NOM</i> : OMAR EL-SHAHABY</p> <p><i>Fonction</i> : Vice-recteur des Affaires des Etudiants (Vice Dean for Students Affairs)</p> <p><i>Adresse</i> : Université de Mansouri Faculté des Sciences Mansoura</p> <p><i>Pays</i> : Egypte</p> <p><i>Tél.(portable)</i> : +2-0123106785 <i>fax</i> : +2-(050)2246104 <i>e-mail</i> : sinfac@mans.edu.eg</p>
-------	---

2. PRESENTATION DU PROJET

2.1 INFORMATIONS GENERALES

2.1.1 Présentation synthétique du projet et du contexte dans lequel il s'inscrit

- Présentation synthétique du projet :

Le projet SEMCLIMED (SEMence, CLImat et MEDitérannée) propose une série d'actions qui ont pour finalité d'évaluer les effets du changement climatique sur la biodiversité de la flore du bassin méditerranéen, de proposer des mesures de conservation active des espèces et habitats menacés et d'augmenter la conscience publique sur l'ampleur sociale et écologique du réchauffement de la planète. La nécessité de prendre des mesures régionales et transnationales pour minimiser et retarder le processus sera mise en évidence en profitant des résultats et des synergies de travail générées par un réseau déjà établi (GENMEDOC) qui s'étend cependant sur de nouvelles régions stratégiques de la Méditerranée pour couvrir un total de 12 régions de 5 états membres et 3 pays tiers.

Les actions présentées incluent :

- 1. L'étude et l'observation systématique de la germination des semences et des changements dans la phénologie reproductive sur une gamme d'espèces pour évaluer les effets du changement climatique. Des scénarios seront simulés en laboratoire afin de mieux comprendre et prévoir la menace qui pèse sur la flore des régions impliquées.*
- 2. Des coopérations intensives avec des Centres d'Afrique du Nord, une des zones les plus vulnérables et moins étudiées du bassin méditerranéen, pour former des collections « ex situ » du matériel génétique des espèces menacées. Celles-ci consistent à conserver des lots de semences dans des banques et à implanter des collections vivantes de plantes dans des Jardins Botaniques. Ces actions sont importantes aussi sur d'autres zones sensibles, telles que les îles ou les régions de montagne de transition entre les habitats méditerranéens et euro-sibériens.*
- 3. Un projet pilote qui inclut diverses actions démonstratives de restauration d'habitats dégradés, de renforcement de populations menacées d'extinction ou de gestion durable d'écosystèmes mis à profit par l'homme. L'objectif final est d'établir une méthodologie commune de travail qui puisse être adoptées par les Administrations locales et les autres équipes de travail.*
- 4. Des actions de divulgation des effets néfastes du changement climatique sur les systèmes naturels méditerranéens et sur la survie de nombreuses espèces de notre flore, sensibles aux changements de conditions environnementales. La production de matériels promotionnels dirigés vers la société en général et la promotion dans les jardins botaniques, fréquentés par la totalité des secteurs de la société.*
- 5. D'échanger et développer des techniques innovantes de conservation « ex situ » du matériel génétique.*

La stratégie proposée pour pouvoir faire face à cette sévère menace est donc d'évaluer les effets probables, sauver et conserver ce qui est actuellement le plus menacé, améliorer les techniques de conservation et préparer des méthodologies pour récupérer ce qui va probablement être dégradé

– **Motivation et contexte dans lequel s'inscrit le projet :**

Le changement climatique, d'envergure mondiale, associé à l'augmentation de la concentration de gaz à effets de serre pour l'atmosphère, est un des problèmes les plus complexes, qu'affrontent actuellement l'humanité. Ses impacts, qui commencent seulement à se faire sentir, auront des effets négatifs sur les systèmes socio-économiques, la santé et le bien-être social et produiront des changements irréversibles sur l'état, la composition, la capacité de récupération et la productivité des systèmes naturels.

Malgré que le changement climatique fut reconnu en 1979 lors de la "Première conférence mondiale sur le climat", ce n'est qu'en 1992 que le premier accord international (ratifié par 154 pays) est signé: "Convention des Nations Unies sur le changement climatique". Trois des engagements pris dans ce document ont un lien direct avec les activités proposées par SEMCLIMED :

- *Education, sensibilisation et formation du public.*
- *Recherche et observation (évaluer les risques).*
- *Aide aux pays en voie de développement (aide financière, transfert de technologies et expériences).*

Les efforts pour doter la communauté internationale d'un outil légal qui obligerait les pays à accomplir les objectifs concrets de réduction de gaz d'effet de serre se sont matérialisés avec le "Protocole de Kyoto" (1997).

Les impacts du changement climatique sur la biodiversité sont indiscutables et les premiers effets du réchauffement climatique ont déjà provoqués des variations dans la distribution d'espèces dans beaucoup de régions de la planète. Cependant, il n'est pas aisé de déterminer avec exactitude quelle sera l'ampleur de cette menace vu que les scénarios exacts du futur sont encore incertains, surtout au niveau régional et local. Mais les estimations prévoient, dans le meilleur des cas, une menace d'extinction pour 15 à 37% des plantes en 2050. Il y a de sérieuses incertitudes sur la capacité de survie de beaucoup d'entre elles.

Il est de plus prévisible que la perte de biodiversité affectera les aires les plus vulnérables: petites îles, côtes, zones arides et semi-arides, zones de basse altitude, etc. La Convention citée ci-dessus demande expressément de protéger et réhabiliter les zones affectées par la sécheresse et la désertification, spécialement l'Afrique.

Le bassin méditerranéen est un des 25 points chauds ('hotspot') de biodiversité de la planète et floristiquement très important pour l'Europe. Mais le peu de tolérance aux changements environnementaux de la flore de Montagne vivants dans des habitats très spécifiques et la fragmentation de ceux-ci font que la menace est plus importante. Mais c'est surtout pour les îles et la Rive Sud que l'on peut craindre le plus, car si l'augmentation de température peut forcer les plantes à migrer vers des niches écologiques plus favorables (habituellement vers des zones plus froides), les possibilités de migration sont dans ces cas-ci limitées par la mer et les plantes risquent d'être condamnées à disparaître.

Les banques de germoplasme et ses activités associées sont les instruments les plus importants des politiques de conservation « ex situ » et, dans le cas concret des plantes vasculaires, les banques de graines sont parfois la dernière défense dans la lutte contre l'extinction massive du aux effets du changement global. Malheureusement le déroulement des activités de conservation dans les pays du Bassin Méditerranéen est très inégal. Alors qu'ils disposent d'une diversité et d'une richesse de flore très grande, ces pays ont des déficiences structurelles et un manque de méthodologies de travail, engendrant un manque de protection des zones sensibles.

2.1.2 Territoire concerné

Les actions du projet se dérouleront dans 12 régions de 5 états membres de l'espace MEDOCC: Valence, Murcie, Catalogne et Îles Baléares (Espagne); Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur (France); Sardaigne et Sicile (Italie); Sterea Ellas, Péloponnèse et Crète (Grèce) et Malte (tout l'état) et dans 3 pays tiers de la Rive Sud (Maroc, Tunisie et Egypte).

A l'intérieur des territoires régionaux concernés, les travaux de terrain s'effectueront principalement dans les Sites d'Intérêts Communs (SIC), espaces proposés pour faire partie du réseau écologique européen NATURA 2000.

Voir en annexe la cartographie des régions partenaires du projet SEMCLIMED.

2.1.2.1 Points forts/faibles du contexte dans lequel s'inscrit le projet :

Points forts: très haut degré de biodiversité, territoire avec forte identité, diversité des paysages, problématique commune, connaissance excellente de la biologie des espèces, nouvelles techniques de conservation disponibles, etc.

Points faibles: manque de protection, écosystème fragile, importance des risques (sécheresse, incendie, désertification, réchauffement de la planète,...), activité anthropique importante (entre autres le tourisme, surtout sur les côtes), dégradation des paysages, etc.

La problématique commune de conservation de la biodiversité de la flore méditerranéenne permet d'affronter les points faibles d'une vision transnationale. En effet, l'étude de la résistance des espèces au changement climatique dans plusieurs régions de la Méditerranée permettra de mettre l'accent sur la fragilité des écosystèmes et la nécessité de mesures de protection, des zones littorales qui recèlent des espaces particulièrement fragiles mais aussi des zones intérieures ou montagneuses qui connaissent un déclin des activités traditionnelles et une évolution incertaine.

Les connaissances seront donc mises en commun pour conserver ce 'hotspot' (espace hébergeant une quantité exceptionnelle d'espèces endémiques et qui subit une importante perte d'habitat) avec toutes les techniques disponibles. La diversité des paysages sera ainsi maintenue et valorisée afin de diversifier l'offre touristique. De même des actions démonstratives de restauration d'habitats permettront de sensibiliser les administrations sur la nécessité de récupérer et de restaurer les aires dégradées.

2.1.3 Autres études et travaux dans la matière

❖ *Etudes ou travaux déjà existants réalisés sur le sujet ou en cours de réalisation, de façon générale*

- "Climate Change Task Force": groupe de travail créé récemment par la IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) dans sa Commission pour la Survie des Espèces (Species Survival Commission) dont un des objectifs est d'améliorer les connaissances en ce qui concerne la menace sévère du réchauffement de la planète sur la survie des plantes et des animaux.
- MEDUSA Network: Identification, Conservation and Use of Wild Plants of the Mediterranean Region. (DG1/MEDA programme/EU-CIHEAM 1998-2002)
- "The European Dimension of the Global Observation Research Initiative in Alpine Environments - a Contribution to GTOS – GLORIA" (2000-2003) EVK2-CT-2000-00056
- Circum-Mediterranean Ethnobotanical and Ethnographic Heritage in Traditional Technologies, Tools, and uses of Wild and Neglected Cultivated Plants for Food, Medicine, Textiles, Dying, and Handicrafts (EU-INCO-Med –RUBIA-ICA3-2002-10055) (2003-2005)
- Fenner M., Thompson K. (2005) *The Ecology of Seeds*. Cambridge University Press, Cambridge UK.
- Thompson P.A. (1981) *Ecological aspects of seed germination*. pp. 9-42 in Thomson J.R. (ed.) *Advances in research and technology of seeds, Part 6*. Pudoc, Wageningen.
- Thompson J.D. (2005) *Plant evolution in the Mediterranean*, Oxford University Press.
- Thomas C.D. et al. (2004) *Extinction risk from climate change*. *Nature* 427, 145–148.
- Thuiller W. et al. (2005) *Climate change threats to plant diversity in Europe*. *PNAS* 102, 8245–825
- FAO (1991) *Guía para la manipulación de semillas forestales*.
- FAO (1993) *Ex situ storage of seeds, pollen and in vitro cultures of perennial woody plant species*.

❖ *Etudes ou travaux déjà existants réalisés sur le sujet ou en cours de réalisation par les différents partenaires :*

- INTERREG IIIB MEDOCC "GENMEDOC: Création d'un réseau de centres de conservation du matériel génétique de la flore des régions méditerranéennes de l'espace MEDOCC" (2004-2006).
- INTERREG IIC-CADSES "Caractérisation, documentation et conservation «ex situ» d'espèces natives sélectionnées de la flore de Crète (banque de graines d'espèces rares et menacées)" (1999-2001).
- LIFE 2004- CRETAPLANT- A Pilot Network of Plant Micro-Reserves in Western Crete (2005-07).
- ENSCONET - European Native Seed Conservation Network (EU CA 6th Framework) (2004-2009).
- "Recognition and description of the habitat types in Sites of NATURA 2000 in the area of Crete" coordonné par l'Université d'Athènes, Dept. de Botanique, Faculté de Biologie (Jan 99-Dec 2000).
- Conservation de la phytodiversité du Mont Hymette – Banque des semences de l'Université d'Athènes (2005-2006)
- Gradaille, J. L. (2004). "Arquitectura y diseño al servicio de las plantas". *Rev. Jardín Botánico de Chagual*. Año II n°2
- Gradaille, J. L. (2001). "Integración de métodos in situ y ex situ en la conservación de la flora balear". *En Conservación de especies vegetales amenazadas en la región mediterránea occidental*. Fundación Ramón Areces.
- Convention signée par la Région de Murcia avec l'Université d'Alicante en 2004 (assistance scientifico-technique pour la création d'une banque de cellules et tissus végétaux pour la conservation et la propagation de plantes d'intérêt) et avec l'Université de Murcie (soutien aux travaux de récolte, traitement et conservation de semences dans la nouvelle banque des installations de la DGMN).

2.1.4 Valeur ajoutée apportée par le projet

Valeur ajoutée au regard des autres études et travaux dans la matière (capacité innovatrice) :

Malgré un nombre considérable des recherches récentes sur les impacts du changement climatique sur la biodiversité, on manque d'informations et de prévisions spécifiques sur la flore Méditerranéenne. De plus, ces études sont très générales et tiennent en compte un grand arroi des processus physiologiques et écologiques des plantes, sans considérer l'importance relative de processus décisifs comme la biologie et écologie reproductives.

Grâce aux échanges d'expériences, le projet prévoit également l'élaboration de protocoles innovants de conservation d'espèces problématiques pour la conservation. Il s'agit souvent d'espèces rares qui ne produisent peu ou pas de semences et il est actuellement difficile d'en assurer la conservation « ex situ ».

Finalement, le projet prévoit la création d'un réseau de jardins d'exposition de flore méditerranéenne permettra d'agir au niveau médiatique pour faire connaître le processus scientifique de la biologie de la conservation, non seulement au secteur scientifique et intéressé, mais aussi à un public qui pour des motifs ludiques ou d'agrément accède aux jardins botaniques. En ce sens, les jardins botaniques de ce réseau auront des points d'information sur tout le projet et spécialement sur les espèces présentes dans chacune des rocailles qui sera créées.

❖ Valeur ajoutée par rapport au contexte (impact sur les territoires) :

Ce projet novateur propose pour la première fois une collaboration scientifico-administrative sur tout l'espace méditerranéen pour évaluer la sévérité de la menace de l'évolution climatique sur la conservation de la flore des régions de l'espace Medocc. Ce réseau permettra de faire des observations systématiques et des études qui prendront en compte tout le bassin et créeront des stratégies transrégionales de protection de la nature.

Alors que la flore des régions de la Rive Sud est certainement la plus menacée, les mesures de conservation y sont très peu nombreuses. Le projet centre une grande partie des récoltes de semences sur le Nord de l'Afrique (Maroc, Tunisie et Egypte) où il est urgent de conserver le matériel génétique « ex situ ». De fait, il n'existe pas de banque de semences au Maroc et le projet permettra d'en mettre une en place à Rabat. Des collaborations intenses auront lieu entre les partenaires des deux rives (Rabat-Barcelone, Catane-Médénine et Crète-Egypte) pour sélectionner et étudier les espèces prioritaires.

D'autre part, le partenariat inclue des groupes d'experts en restauration et gestion d'habitats qui vont mettre au point une méthodologie simple et transférable avec quelques projets démonstratifs (gestion de territoires comprenant des habitats naturels, des habitats gérés et des habitats fréquentés par le public) qui permettront d'étendre ces actions sur les autres territoires impliqués dans le projet. Ceci amènera une synergie durable entre les partenaires et les différents acteurs locaux et donc un meilleur rapport coût efficacité.

❖ *Justification éventuelle de la poursuite d'un projet INTERREG II C ou IIIB*

Le projet GENMEDOC (INTERREG IIIB MEDOCC, n° 2003-03-4.1-E-060) a créé un réseau stable de conservation de ressources génétiques de la flore méditerranéenne de l'espace Medoc et a élaboré des méthodologies communes de travail (fiche d'enregistrement de données, manuels de récolte et de germination en cours d'élaboration) assimilées par tous les partenaires. De nouvelles banques de semences ont été initiées dans 2 régions avec le soutien technique des autres partenaires et des critères communs de conservation des espèces végétales seront consensués avant la fin du projet.

La synergie entre les équipes et les résultats obtenus dans cette première étape ont permis:

- de couvrir la quasi totalité de l'espace Medoc avec l'intégration de 6 nouveaux partenaires: si le réseau initial avait une forte concentration dans la partie NO de l'espace Medoc, cette expansion permet maintenant de couvrir largement la rive Sud (Maroc et Egypte) et la partie Est (Stéree Ellas et Péloponnèse) du bassin méditerranéen alors que les deux partenaires français donnent plus de poids à la partie pratique de gestion des territoires. Malte quant à lui, même s'il est très petit en superficie, n'en représente pas moins un territoire très important pour la biodiversité méditerranéenne.

- d'aborder une nouvelle étape fondamentale: évaluer la menace du changement climatique sur la biodiversité méditerranéenne et proposer des actions concrètes pour sa conservation, en particulier pour les régions les plus menacées par cette menace (Rive Sud et îles).

- mettre en application les méthodologies issues de GENMEDOC en apportant des innovations concrètes par des actions sur les territoires et des relations avec les acteurs locaux de gestion de ces territoires.

- de créer deux nouvelles banques de semences (Rabat et Malte) et approfondir les échanges de connaissances et d'expériences, notamment avec les nouveaux partenaires.

- de créer un nouveau réseau méditerranéen de jardins d'exposition des espèces de flore en appliquant des méthodologies communes de construction de ces espaces.

2.1.5 Cohérence du projet avec les politiques publiques

2.1.5.1 Cohérence du projet avec les priorités du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC)

Le projet est en cohérence avec les priorités SDEC sur le plan des thématiques de développement équilibré et durable du territoire, et plus particulièrement avec l'option politique "3.4 Gestion prudente de la nature et du patrimoine culturel" dont un des enjeux est: « L'espace méditerranéen se caractérise à la fois par l'importance et la fragilité de ses patrimoines naturels et culturels ».

Le point "3.4.2 Préservation et développement de la nature" dénonce que l'espace méditerranéen souffre d'un manque de protection des zones sensibles littorales, lagunaires et montagneuses. Le projet apportera des clés pour améliorer la stratégie de protection de la nature et plus spécifiquement pour faire face à la menace à long terme du changement climatique.

Un autre enjeu de l'espace méditerranéen lié au projet est que, en regard des régions du nord de l'Europe, le patrimoine y est moins bien préservé et valorisé, alors qu'il constitue souvent le socle d'une importante activité de tourisme et de loisir.

De plus, le projet répond aux options politiques décrites au paragraphe 143 du SDEC, et plus particulièrement la 40 et la 42:

40. Développement des réseaux écologiques européens, comme il est proposé par NATURA 2000, y compris les nécessaires liaisons entre les sites naturels et les zones protégées d'importance régionale, nationale, transnationale et communautaire.

42. Elaboration de stratégies intégrées de développement spatial pour les zones protégées, les zones écologiques sensibles et les zones à biodiversité élevée telles que les zones côtières, les zones de montagne et les zones humides, moyennant un équilibre entre protection et développement fondé sur des études d'impact territorial et environnemental et avec la participation des partenaires concernés.

2.1.5.2 Cohérence avec le cadre stratégique du programme MEDOC

Le projet est en cohérence avec la troisième priorité du programme MEDOC «Promotion de l'environnement et bonne gestion du patrimoine culturel et des ressources naturelles, notamment des ressources en eau». En effet, pour l'axe 4, mesure 1 (1.6.2.4 du PO) le cadre stratégique explique que: « la mise en œuvre de cette stratégie passe par trois points :

- l'échange d'expériences ;*
- la mise en réseau d'opérateurs ;*
- l'amélioration des connaissances.»*

Le partenariat créé mettra en réseau des opérateurs provenant de l'ensemble de l'espace Méditerranéen (Est, Ouest, Sud et Nord) pour échanger leurs expériences (de nombreux spécialistes de domaines très variés font partie du partenariat original proposé) mais aussi pour améliorer leurs connaissances (étude de l'impact du changement climatique sur l'ensemble du bassin). De plus, des actions directes sur le territoire (restauration, reboisement et gestion) seront menées en collaboration dans plusieurs régions. Finalement, les nouvelles connaissances acquises seront diffusées à la société scientifique et civile (Internet, brochure, exposition, jardins illustratifs, etc.).

Le renforcement des liens entre les régions méditerranéennes est nécessaire pour affronter la question fondamentale de la résistance de l'écosystème méditerranéen face aux évolutions climatiques. Pour cela, les actions de connaissance (observations, analyses, mesures, modélisations, récolte, techniques innovantes, etc.) seront décisives dans ce projet pour évaluer les menaces auxquelles ce fragile écosystème méditerranéen est exposé.

Des modèles de gestion des espaces seront aussi développés et mis en pratique car beaucoup d'habitats sont déjà dégradés et le phénomène n'est pas prêt de s'arrêter. L'élaboration d'un état des lieux (habitats et gestion des populations d'espèces, viabilité des habitats et fragmentation des aires, ponts biologiques, etc.) est un élément important pour les prises de décisions en termes d'aménagement des territoires et sera effectué avant chaque intervention.

La quatrième priorité du programme MEDOC relève l'importance de l'insularité: Îles Baléares, Sardaigne, Sicile, Crète, Malte, Îles d'Hyères et îles de Marseille seront étudiées dans ce projet. Ces îles sont fortement dépendantes du tourisme qui a souvent été peu respectueux du patrimoine naturel et actuellement il est indispensable de préserver la biodiversité menacée de leurs territoires. En effet, les caractéristiques évolutives de la flore des îles (souvent appelés zones "chaudes" de biodiversité) ont provoqué l'apparition d'un très grand nombre d'endémismes de valeur biologique importante.

La mise en œuvre de stratégies de conservation intégrées ne pourra se faire que d'une vision régionale, interrégionale ET transnationale de la biodiversité.

❖ *Objectifs généraux du projet par rapport aux objectifs de l'axe*

Objectifs de l'axe	Objectifs du projet
<p>– Conjuguer conservation du patrimoine naturel et culturel et gestion durable des ressources dans une optique de développement.</p> <p>– Favoriser la prise de conscience et les actions de prévention en matière de risques naturels et gestion des ressources.</p>	<p><i>– Les actions de conservation "ex situ" des espèces se conjugueront avec les actions de gestion "in situ" des territoires et cette combinaison permettra de développer des modèles de gestion durable.</i></p> <p><i>– L'étude de la menace du changement climatique sur le maintien de la biodiversité permettra d'établir des stratégies de prévention et de conservation des ressources végétales naturelles à long terme.</i></p>

❖ *Objectifs spécifiques du projet par rapport aux objectifs de la mesure*

Objectifs de la mesure	Objectifs du projet
<p>– Améliorer l'action publique dans les domaines de la gestion des territoires et de la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel et de la biodiversité.</p> <p>– Réaliser des réseaux privilégiant l'échange de données et d'expériences dans le domaine de l'environnement.</p>	<p><i>– Les partenaires du projet travaillent en étroite collaboration avec les administrations publiques responsables de la gestion du territoire (voir page 28). De plus, le projet démonstratif coordonné par les partenaires français va permettre d'apporter aux autres régions des méthodologies communes de gestion et protection de la biodiversité et des territoires.</i></p> <p><i>– Le projet propose d'agrandir un réseau de conservation de la biodiversité dont les objectifs principaux sont l'échange de connaissances et d'expériences et l'élaboration de méthodologies communes</i></p>

<p>– Former et professionnaliser les acteurs.</p> <p>– Sensibiliser les acteurs du secteur de la société civile à la gestion prudente du territoire.</p>	<p><i>applicables sur tout le bassin.</i></p> <p>– <i>Beaucoup de jeunes diplômés auront l'occasion de participer au projet. De plus, les résultats seront transmis directement aux acteurs responsables de la gestion du territoire.</i></p> <p>– <i>Une exposition itinérante et des jardins d'exposition des espèces étudiées sensibiliseront la société civile. De plus les résultats du projet seront diffusés au travers d'un site Internet et de Cd-rom et brochures, tant pour la société civile comme pour la communauté scientifique.</i></p>
--	---

2.1.5.3 Cohérence et complémentarité du projet avec les politiques et les actions structurelles conduites sur le même sujet aux niveaux communautaire, national et régional

❖ Complémentarités et synergies avec d'autres financements communautaires reçus

Les objectifs des projets MEDUSA, ENSCONET, CRETAPLANT, GENMEDOCC, etc. (voir 2.1.3) sont complémentaires aux objectifs de SEMCLIMED et leurs résultats auront un effet synergique sur la conservation et la protection de la biodiversité. SEMCLIMED bénéficiera de plus d'une quantité d'informations et de résultats qui lui permettront d'approfondir d'autres thèmes d'études et de réaliser de nouveaux projets pilotes ayant des retombées directes sur la gestion des territoires.

❖ Impact en matière de priorités communautaires transversales

- Marché du travail

62 % du budget total du projet sera consacré au frais de personnel, c'est-à-dire qu'un grand nombre de postes de travail sera créé pour le projet. Ceci aura bien évidemment un impact positif sur le marché du travail, une des grandes priorités du SDEC l'emploi (GENMEDOC compte avec 52% de femmes dans ses équipes de travail). En plus de cela, un certain nombre d'activités (8%) seront exécutées par des professionnels extérieurs (prestation de service et gestion administrative) au projet et donc feront également partie des impacts positifs de création d'emploi.

- Egalité des chances

Les régions impliquées dans le projet n'ont, selon le SDEC, pas une bonne intégration des femmes dans le monde du travail. Les partenaires veilleront donc à respecter l'égalité entre hommes et femmes dans leur équipe: une des priorités du SDEC est d'augmenter le taux de mobilisation des femmes dans l'emploi. En ce qui concerne le problème du niveau élevé de chômage chez les jeunes de l'espace Medocc, le projet prévoit dans ses différentes équipes de travail un grand nombre de personnes qualifiées de moins de trente ans et de plus propose la formation de jeunes.

➤ Environnement et développement durable

Trois Conférences Ministérielles de Protection des Forêts en Europe (Strasbourg (1990), Helsinki (1993) et Lisbonne (1998)) ont abordé le thème de la conservation des ressources génétiques forestières, et une prise de décision conjointe au niveau paneuropéen fut alors initiée. Les lignes générales sont la conservation et le développement durable des forêts, et l'impulsion de stratégies communes se basant sur le caractère transfrontalier des ressources génétiques, la responsabilité partagée et la meilleure efficacité de conservation de la variété intraspécifique obtenue grâce à une vision commune de la problématique.

❖ **Cohérence avec les priorités nationales et régionales en matière de développement du territoire**

La France constitue en 1980 un réseau national de neuf conservatoires botaniques qui participent à la deuxième génération des inventaires ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique). Le partenaire 3 (CBNMP) est un de ces conservatoires, mais la mise en place de stratégies régionales de conservation doit se faire en compléments de stratégies nationales: pour ce faire il est nécessaire de développer des méthodologies adaptées pour les espèces concernées par le niveau régional avec des associations locales (partenaire 8 (CENLR) et 9 (CEEP).

En Italie, la Société Botanique Italienne a présenté il y a quelques années une proposition de loi sur la conservation des espèces endémiques, rares et menacées. Pour cela elle compte avec des institutions régionales dont les deux partenaires italiens (6 (DBUC) et 10 (CCB)) qui participent activement aux décisions au niveau national. Ces régions ont effectivement pris conscience récemment (au niveau politique) du degré élevé de biodiversité dans les îles de Sicile et Sardaigne et de la nécessité impérieuse de le conserver.

En Espagne il existe un réseau d'amélioration et de conservation des ressources génétiques forestières et une "Stratégie espagnole pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique". Ces activités ne peuvent cependant être menées à bien qu'avec la participation d'acteurs régionaux. A Valence, le chef de file (CIEF), fait partie d'un Département destiné à la conservation de la diversité biologique et a contribué à l'élaboration de la stratégie régionale "ECOGEN: Conservation de la diversité biologique de la Comunitat Valenciana : stratégie de conservation des ressources génétiques forestières" et le partenaire 11 (JBUV) collabore activement avec le Service de Conservation et Gestion de la Biodiversité. Pour la région de Murcie, le partenaire 4 (DGMM) a participé en tant que

Département de l'Administration Régionale à la "Stratégie Régionale pour la Conservation et l'Utilisation Durable de la Diversité Biologique" et prend part à des actions de Restauration d'Habitats et de Conservation d'Espèces qui sont incluses dans la "Stratégie Forestière de la Région de Murcie". Dans les Îles Baléares, en 1997, le gouvernement a décidé de constituer la Fondation Jardin Botanique de Sòller (partenaire 5) pour conserver et protéger la richesse floristique de ses îles. En Catalogne, le partenaire 2 (IJB) collabore depuis longtemps avec le Département d'Environnement du Gouvernement de la Généralité de Catalogne pour la conservation des semences et l'établissement de protocoles de culture des principales espèces menacées.

En Grèce, une équipe multidisciplinaire d'une centaine de scientifiques élabore l'étude suivante: "Inventaire, identification, évaluation et établissement de la carte des habitats type et des espèces de flore et faune". Dans ce cadre, le partenaire 1 (UNKA) contribue à l'effort pour la conservation « ex situ » de plantes rares, endémiques et menacées dans les régions grecques de Sterea Ellas et Péloponnèse, où il existe quelques Parcs Nationaux, de nombreux sites de NATURA 2000 et un nombre d'espèces végétales menacées considérable. En Crète, les mesures pratiques pour la conservation sont peu nombreuses et concernent surtout la conservation « in situ », alors que le partenaire 7 (MAICH) constitue le premier et seul effort pour la conservation « ex situ ».

A Malte, le projet est totalement compatible avec les lois environnementales et contribuera de plus à leurs mises en pratique. Le chapitre 435 de "ENVIRONMENT PROTECTION ACT 2001" met l'accent sur la responsabilité de chaque personne de protéger l'environnement, avec l'aide du gouvernement si nécessaire. Et "The Environment Act (V) part six of 1991" met à la disposition du Ministre tous les moyens nécessaires pour sauvegarder la Flore et la Faune menacées.

❖ **Contribution à l'amélioration des relations entre les institutions qui s'occupent du développement du territoire**

CIEF : le Centre de Recherches et Expériences Forestières est un organisme directement lié à la gestion territoriale. Entre ses fonctions on peut citer l'approvisionnement de matériels de reproduction pour la reforestation, la coordination des pépinières publiques et l'apport de critères innovants pour la restauration d'habitats et la gestion forestière. Il apportera aux autres partenaires une perspective appliquée de son expérience pour assurer la gestion durable des territoires.

UNKA: L'Université Nationale et Kapodistrienne d'Athènes (UNKA) joue un rôle central comme assesseur des deux Ministres concernés par les politiques environnementales: le Ministre du Développement Rural et de l'Alimentation, et le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics. De plus, des liens existent également avec la Région de Sterea Ellas et la Région du Péloponnèse, autorités régionales du développement et de la coordination des initiatives de conservation.

IJB : l'Institut – Jardin Botanique de Barcelone reçoit le support actif de 'Servei de Protecció de Fauna, Flora i Animals de Companyia, Direcció General de Boscos i Biodiversitat, Departament de Medi Ambient' du gouvernement de Catalogne pour tout ce

qui concerne la conservation « ex situ » des plantes de la région. En contrepartie, l'IJBB apporte sa collaboration pour les actions de conservation « in situ ».

CBNMP : Le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles couvre les trois régions administratives méditerranéennes : Languedoc Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur et Corse. Ses missions d'expertise, de conseil en font un interlocuteur privilégié face à la forte demande sociale des élus régionaux dans la conservation du patrimoine régional et dans le développement du territoire impliquant pleinement cet établissement public dans son rôle.

DGMN : la Direction Générale du Milieu Naturel est le département régional qui s'occupe de la gestion territoriale et appliquera donc directement les méthodologies élaborées. De plus, dans ce projet, la DGMN établit une relation de transfert scientifico-technologique avec les Universités de Murcie et d'Alicante pour améliorer le flux régional des connaissances et optimiser ainsi l'efficacité dans la gestion des territoires.

JBS : la Fondation Jardin Botanique de Söller est un instrument de travail pour l'Administration Publique et d'autres institutions qui s'occupent prioritairement du développement durable et de la gestion du territoire. Les résultats seront accessibles et disponibles directement pour ces acteurs.

DBUC : le Département de Botanique de l'Université de Catania reçoit pour ce projet le soutien du 'Centro Universitario per la Tutela e la Gestione degli Ambienti Naturali e degli Agro-Ecosistemi (CUTGANA)' et de la 'Ente Parco dell'Etna', deux entités responsables de la gestion territoriale qui travaillent en étroite collaboration avec le département pour conserver les habitats de la province de Catane.

MAICH : pour ses travaux de conservation des espèces rares et menacées de la flore de Crète, le Mediterranean Agronomic Institute of Chania reçoit le soutien de l'Autorité Régionale de Crète, de la Direction de la Forêt de Chania et du Ministère Hellénique d'Agriculture. L'étude et la conservation des ressources génétiques qu'hébergent les espaces inclus dans le réseau NATURA 2000 constituent en effet une priorité de la stratégie nationale et des obligations internationales.

CENLR : Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon a une action privilégiée sur la gestion des espaces naturels remarquables et la maîtrise foncière dans tous les départements de la région du Languedoc Roussillon. Ses compétences et ses actions s'appuient sur des missions d'expertise et d'inventaire permettant l'élaboration de plans de gestions en concertation avec les collectivités locales et les acteurs socioprofessionnels des sites d'intervention.

CEEP : Le Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence œuvre pour la conservation de la nature dans tous les départements de Provence Alpes Côte d'Azur. L'utilisation de la maîtrise foncière associée à la gestion des territoires permet chaque année avec le soutien et l'intérêt des organismes publics locaux et nationaux d'améliorer la prise en compte des richesses patrimoniales des espaces naturels régionaux.

CBB : le Centre de Conservation de la Biodiversité de l'Université de Cagliari collabore activement depuis 1997 avec la 'Provincia di Cagliari - Settore Ambiente' qui est responsable du développement du territoire sarde. Les accords concernent entre autres la

conservation « ex situ » des plantes et l'assistance scientifique et technique.

JBUV : le Jardin Botanique de l'Université de Valence travaille déjà depuis longtemps sur des programmes de récolte et de conservation "ex situ" en collaboration avec le gouvernement régional. La collaboration directe dans ce projet avec le Département de Gestion du Milieu Naturel (chef de file) permettra de consolider et d'améliorer de façon certaine cette relation.

AHUM : l'Argotti Gardens travaille avec la Malta Environment and Planning Authority (MEPA) depuis plusieurs années pour la conservation des espèces en danger et pour lesquelles nous recevons des permissions pour mettre en œuvre des réhabilitations et des travaux de conservation. De plus, il y a aussi d'autres organisations telles que Nature Trust Malta et la Local Councils Association, également responsable de la promotion et conservation d'espèces en danger, avec lesquelles nous avons d'étroites collaborations.

2.2 CONTENU TECHNIQUE

2.2.1 Type d'activités envisagées (selon le Complément de Programmation)

Etudes	<input checked="" type="checkbox"/>
Projets pilotes	<input checked="" type="checkbox"/>
Echange d'expérience	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en réseaux	<input checked="" type="checkbox"/>
Action de formation et d'information	<input checked="" type="checkbox"/>

2.2.2 Déroulement et mise en œuvre technique du projet

2.2.2.1 Estimation de la durée du projet avec mention du début et de la fin compte tenu des indications fournies par l'appel à projet

Phase préparatoire : juillet 2005 – septembre 2005

Date de début : 01 juin 2006

Date de fin : 31 mai 2008

Durée du projet (phase préparatoire exclue) : 2 ans

2.2.2.2. Description synthétique des différentes phases et actions du projet

- **Phase 1: Démarrage:** Réunion générale (à Murcia) de tous les partenaires afin de mettre en place le Comité de Pilotage et définir exactement la méthodologie et le chronogramme du projet. Tous les partenaires participeront bien entendu à cette phase qui sera coordonnée par le Chef de File (CIEF).
 - ❖ **Action 1.1 : Création du Comité de pilotage**
Mise en place du Comité de pilotage et élaboration du Règlement interne
 - ❖ **Action 1.2: Méthodologie et Chronogramme**
Définition exacte de la méthodologie et du chronogramme du projet
 - ❖ **Action 1.3: Sélection des espèces et des sites**
Sélection commune (entre tous les partenaires impliqués) des espèces et des sites qui seront étudiés dans les phases 2, 3 et 4.
- **Phase 2: Impact du changement climatique:** évaluer l'importance du changement climatique sur la germination des semences et sur la phénologie de la reproduction sexuée, processus que l'on considère comme éléments-clés concernant l'extinction/survie des plantes sauvages Méditerranéennes. La sélection des plantes à étudier sera faite sur la base des critères d'importance de conservation et économiques (Livres Rouges Nationaux,

Directive 43/92 CEE, IUCN-WCMC ex. le 'Top 50 Mediterranean Island Plant Species Project', CITES, etc.). Trois catégories de plantes seront étudiées: (a) plantes sténoendémiques avec une seule ou peu de populations isolées, (b) populations de plantes avec une distribution géographique limitée et (c) populations de plantes avec une distribution méditerranéenne extensive. Tous les partenaires participeront à cette phase qui sera coordonnée par le partenaire 1 (UNKA).

❖ *Action 2.1 : Sélection des modèles climatiques*

L'implémentation de cette phase se fera sur la base d'un nombre de scénarios de changement climatique sélectionnés. Cette action sera coordonnée par le partenaire 1 qui consultera des spécialistes en la matière pour la sélection des scénarios.

❖ *Action 2.2 : Récolte et mise en banque des semences*

La première action pratique est la récolte des semences sur le terrain. Chaque équipe récoltera les semences de sa région pour des essais de germination et pour leur conservation dans les banques des semences.

❖ *Action 2.3 : Comportement germinatif*

Etude de la physiologie et de l'écologie de la germination des semences. Cette étude se composera de deux types de conditions expérimentales différentes: d'une part des conditions de culture simple (températures et photopériodes d'essais habituels) et d'autre part des conditions de culture en phytotrons que simuleront les scénarios climatiques sélectionnés.

❖ *Action 2.4 : Phénologie floraison-fructification / émergence des plantules*

Le phasage, la saisonnalité et la phénologie de la formation des fruits/semences et l'émergence/établissement des plantules seront examinés sur un nombre de plantes méditerranéennes sélectionnées.

❖ *Action 2.5 : Impacts et conclusions*

Analyse des résultats obtenus et évaluation de l'impact du changement climatique sur la conservation des plantes méditerranéennes. Il s'agira d'estimer l'influence déterminante du réchauffement de la planète sur la distribution des plantes et la sévérité de la menace pour la biodiversité méditerranéenne.

- **Phase 3 : Conservation Flore Afrique du Nord:** En plus du changement climatique, les menaces sur la flore d'Afrique du Nord sont nombreuses (modernisation agricole, expansion urbaine, transformation de zones humides côtières en espaces agricoles ou touristiques dans les paysages les plus singuliers, expansion des cultures de Cannabis, etc.) et les banques de germoplasme et ses activités associées sont les instruments les plus importants des politiques de conservation "ex-situ" (c'est parfois la dernière défense contre l'extinction massive). Cette phase prévoit l'organisation d'expéditions au Maroc et en Tunisie pour récolter et conserver dans des banques, les semences d'espèces endémiques et souvent menacées de ces pays. En ce qui concerne l'Egypte, l'Université de Mansoura organisera ses récoltes en étroite collaboration avec le partenaire 7 de Crète (MAICH). Cette phase comporte également une action de formation des partenaires et échange d'expérience, ainsi que la mise en place d'une banque de semence à Rabat, dans l'institut du partenaire marocain. Sept partenaires participeront activement à cette action qui sera coordonnée par le partenaire 2 (IJBB).

❖ *Action 3.1 : Récolte et mise en banque des semences*

Organisation de 4 expéditions au Maroc et 2 en Tunisie (dans la mesure du possible une également en Egypte) pour récolter des espèces locales sauvages importantes et les conserver dans les banques de semences de ces pays. Par exemple, dans le cas du

Maroc, l'objectif est de récolter et conserver 10 à 20% des plantes endémiques (100 à 200 plantes) durant les deux ans du projet. En ce qui concerne l'Egypte, les récoltes se concentreront principalement sur des espèces sauvages médicinales.

❖ Action 3.2 : Formation

Durant les expéditions, les partenaires expérimentés profiteront de leur présence dans les centres du Maroc et de la Tunisie pour former le personnel local dans les activités de récolte et de conservation. Durant les réunions générales à Murcia et à Athènes, les partenaires de la Rive Sud auront également l'occasion de visiter les centres amphitryons et échanger des expériences avec les partenaires de la Rive Nord de la Méditerranée.

❖ Action 3.3 : Essais de germination

Dans la mesure du possible (en fonction principalement de la quantité disponible), les semences seront testées pour évaluer leur capacité germinative. Pour cela, les partenaires européens collaboreront activement avec leurs homologues du Sud et si nécessaire accepteront des lots des partenaires de la Rive Sud pour faire les tests dans leurs institutions.

❖ Action 3.4 : Mise en place d'une banque de semences

Puisque dans le cas du partenaire du Maroc il s'agit d'initier une banque de graines, les partenaires européens du projet l'aideront financièrement (4.000€ de biens durables) pour pouvoir acheter le matériel indispensable pour conserver les semences. De plus, il est également prévu d'amener (ou envoyer) du matériel consommable (2600€) durant les expéditions en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie et Egypte).

➤ **Phase 4 : Actions sur le territoire:** Une des finalités de la conservation 'ex situ' des banques de semences est la restitution des plantes dans leur habitat naturel. Cette phase propose une série d'actions qui auront un impact direct sur la protection et conservation 'in situ' du patrimoine végétal naturel (synergie avec NATURA 2000 et la conservation de la biodiversité) et qui amélioreront l'action publique dans le domaine de la gestion des territoires. Sept partenaires participeront activement à cette action qui sera coordonnée par le partenaire 8 (CENLR).

❖ Action 4.1 : Restauration d'habitat

Deux partenaires français (3 et 8) en collaboration avec les 2 partenaires de la région de Valence (Chef de file et 11) restaureront un Habitat d'Intérêt Communautaire Prioritaire (Habitat Directive 3170* : Mares temporaires méditerranéennes) à Vendres et Torremila dans le cas des français et à Sinarcas dans le cas valencien. Il s'agira de faire une étude de l'état de l'habitat et des espèces pour réaliser le plan de restauration et ensuite faire l'opération sur le territoire concerné et élaborer un plan de gestion. Des actions de restauration d'habitats sont également prévues sur des milieux littoraux et insulaires des bouches du Rhône et du Var qui abritent des espèces rares ou endémiques (par exemple *Astragalus massaliensis*).

❖ Action 4:2 : Création / renforcement de population

Les partenaires français (3, 8 et 9) en collaboration avec les 2 partenaires de la région de Valence (Chef de file et 11), le partenaire 4 de Murcia et le partenaire 13 de Malte contribueront à la création et au renforcement de populations d'espèces végétales menacées. Dans le cas français : *Iris xiphium* à Portiragnes (34), *Marsilea strigosa* à Vendres (34) et à Perpignan (66), *Pseudorlaya pumila* à l'Espiguette (34), *Sternbergia colchiciflora* à St Paul et Valmalle (34)), *Leucojum aestivum* en Plaine des Maures (83) ; dans le cas espagnol, les partenaires de Murcia et Valence agiront en commun sur des espèces d'un Habitat Prioritaire de la Directive (1520* : Steppes gypseuses

ibériques) ; et le partenaire maltais fera un renforcement de populations d'une espèce menacée (*Tetraclinis articulata*) sur son territoire.

❖ Action 4.3 : Gestion d'habitats et d'espèces

Dans cette action-ci, seul les partenaires français participeront en proposant une gestion agropastorale d'habitats et d'espèces: *Leucojum aestivum* et Prairies de fauche à Orchidées à Vauvert (34), *Scorzonera parviflora* à l'étang de Vic (34), *Ophrys tenthredinifera* à St Paul de Fenouillet (34), Gazons à Isoètes au lac de Saint Andéol (48), *Garidella nigellastrum*, *Silene portensis*, *Loeflingia hispanica* (84), *Anemone palmata*, *Nerium oleander* (83).

❖ Action 4.4 : Sensibilisation et communication

Valorisation et communication sur une exploitation agricole de Montolieu (11) très favorable à la diversité biologique (6 espèces protégées, des habitats de pelouses en très bon état de conservation) ; Sensibilisation des propriétaires de Landes à *Ophrys magniflora* à Talairan (11) et les DRAF/DDAF sur l'incompatibilité entre le maintien de certaines orchidées et des conditions de reboisement; Surfréquentation des stations de Sabot de Vénus en Lozère et dans les Pyrénées-Orientales ; Information/sensibilisation sur la présence de prairies de fauche à Orchidées à Vauvert ; Information/sensibilisation sur la présence d'*Iris xiphium* à Portiragnes et contact avec les propriétaires pour la gestion des habitats; sensibilisation à la conservation de plantes endémiques varoises (83) *Armeria belgenciensis*, *Asplenium jahandiezi*, *Artemisia molinieri*.

❖ Action 4.5 : Formation des partenaires

Organisation par le partenaire 8 (CENLR) dans le Languedoc – Roussillon d'un circuit (en 2008) pour les partenaires montrant des expériences de gestion à valeur démonstrative en termes de conservation.

- **Phase 5 : Techniques innovantes:** La majeure partie des partenaires conservent les plantes de manière « ex situ » sous forme de semences dans des banques, après séchage et stockage entre +4°C et -20°C. Ce sont les conditions conventionnelles de conservation. Mais pour certaines espèces, ces conditions ne sont pas appropriées et les plantes doivent être conservées sous une autre forme, sans oublier que beaucoup d'espèces ne produisent pas suffisamment de semences pour être conservées dans des banques. Le partenaire 4 (DGMN) travaille depuis plusieurs années avec des techniques innovantes de conservation du matériel génétique (principalement micropropagation et cryoconservation, ou conservation dans de l'azote liquide) et propose dans cette phase d'échanger cette expérience avec tous les autres partenaires.

❖ Action 5.1 : Formation des partenaires

Cette action se déroulera principalement durant la première réunion du projet à Murcia chez le partenaire 4 (DGMN) durant laquelle celui-ci offrira un séminaire de formation aux autres partenaires et une visite guidée de ses installations. De plus, les partenaires qui le désirent pourront lui envoyer des personnes pour recevoir une formation pratique de 1 à 3 mois dans son centre.

❖ Action 5.2 : Elaboration de protocoles appropriés

Après élaboration d'une liste initiale d'espèces qui ont des caractéristiques spéciales qui rendent difficile ou impossible leur conservation dans des banques sous forme de semences, quatre partenaires élaboreront avec l'équipe de Murcia des stratégies de conservation appropriées (techniques de cryoconservation ou protocole de micropropagation).

❖ Action 5.3 : Application des protocoles choisis

Les protocoles élaborés à l'action 5.2 pour chacune des espèces sélectionnées seront mis en pratique dans les instituts des partenaires qui les ont proposées ou dans l'institut du partenaire de Murcia si le partenaire n'a pas les installations adéquates.

❖ Action 5.4 : Validation des protocoles et mise en réseaux

Les protocoles seront finalement validés et présentés aux autres partenaires. Les résultats seront édités ensuite sur le site Internet et éventuellement diffusés par d'autres moyens (articles, revues, congrès, etc.).

- **Phase 6 : Exposition du Patrimoine Naturel Végétal:** Un des objectifs des jardins botaniques est la présentation dans ses installations de collections vivantes d'espèces d'intérêt pour la conservation du patrimoine naturel végétal, en général les espèces singulières, endémiques, vulnérables, menacées ou d'intérêt scientifique et économique. Les rocailles, entre autres formes de représentation dans les jardins, sont des lieux adéquats pour montrer, surtout, les espèces rupicoles et saxicoles tant abondantes dans notre géographie méditerranéenne. La création d'un réseau de jardins entre les partenaires est une action intéressante pour sensibiliser le public en général sur la conservation et pour diffuser les connaissances des espèces qui sont l'objet de notre travail. Huit partenaires participeront activement à cette action qui sera coordonnée par le partenaire 5 (JBS).

❖ Action 6.1 : Conseil de construction et d'entretien

Le partenaire 5 (JBS), qui a une très grande expérience en construction de rocailles pour l'habilitation de micro habitats qui abritent les espèces objet d'étude, partagera son savoir-faire avec les autres partenaires pour établir une méthodologie correcte de construction et d'entretien des espaces qui doivent servir à la fois à conserver et à exposer les espèces au public.

❖ Action 6.2 : Conditions de culture et d'exposition

Pour chaque espèce à cultiver, il faudra déterminer les conditions de culture et d'exposition idéales pour assurer leur pérennité. Cette action se fera entre tous les partenaires qui échangeront leur expérience propre.

❖ Action 6.3 : Échange de matériel végétal

Les espèces prévues pour les expositions peuvent être soit des espèces d'intérêt local soit des espèces des autres régions du projet dans le but d'enseigner la biodiversité de toute la méditerranée (par thèmes). Dans le deuxième cas, le matériel sera échangé entre les différents partenaires, en respectant bien sûr les normes internationales pertinentes.

❖ Action 6.4 : Culture et suivi des espèces

Chaque partenaire procède, dans son centre, à la culture et au suivi des espèces sélectionnées, en appliquant les recommandations faites aux actions 6.1 et 6.2.

❖ Action 6.5 : Matériel graphique pour la divulgation

Les Jardins Botaniques sont des points de référence pour la divulgation scientifique et la sensibilisation à la conservation de la biodiversité végétale. Il s'agit de produire du matériel graphique pour la promotion du projet et faire connaître les espèces étudiées et leur problématique de conservation dans la nature mais aussi dans les jardins eux-mêmes. Les partenaires qui ne disposent pas de jardin botanique spécifique devront déposer le matériel graphique de divulgation de façon claire et visible près des rocailles réalisées, pour une meilleure compréhension des visiteurs.

- **Phase 7 : Divulgation des résultats:** Un projet INTERREG MEDOCC doit

impérativement prévoir un plan de diffusion des objectifs et des résultats. Pour cela, cette phase prévoit une série d'actions pour atteindre le maximum de public intéressé possible. Le partenaire 6 (DBUC) veillera à la bonne réalisation de ce plan.

❖ Action 7.1 : Traduction des manuels

La collaboration de plusieurs équipes dans le cadre d'un autre projet a permis la rédaction de deux manuels pratiques de travail disponibles (un sur la récolte et la mise en banque de semence, l'autre sur la germination) (format pdf) en français et en italien sur le site Internet. Ce projet prévoit la traduction de ce manuel dans les autres langues des régions participantes (castillan, catalan, grec, anglais et arabe) pour élargir la diffusion aux acteurs concernés dans toutes les régions du projet.

❖ Action 7.2 : Publicité

Il est prévu d'éditer une *newsletter* semestrielle (4 en total) pour diffuser le projet, les nouvelles, les événements et l'importance du travail en réseau sur l'espace méditerranéen et d'imprimer des dépliants et des posters pour une exposition sur l'importance de la protection et conservation des habitats naturels.

❖ Action 7.3 : Site Internet

Un site Internet sera utilisé (site déjà créé dans le cadre d'un autre projet) pour divulguer en détails entre autres: (a) l'importance de la protection et conservation de la biodiversité; (b) l'importance du programme INTERREG IIIB MEDOCC pour avoir la possibilité de travailler en réseau sur un espace biogéographique commun; (c) les résultats du projet; (d) mettre à disposition du public en général mais surtout les acteurs des outils de gestion des territoires.

❖ Action 7.4 : Base de données

Le site Internet hébergera également une base de données dans laquelle les partenaires introduiront toutes les données nécessaires pour un bon suivi des actions réalisées, principalement les informations sur les habitats, populations et espèces récoltées. Tous les résultats scientifiques du projet seront enregistrés dans cette base de données.

❖ Action 7.5 : Brochure + CD-ROM

Une brochure et un CD-ROM des activités et résultats du projet seront édités en fin de projet afin de divulguer l'information lors de congrès ou séminaires en relation avec les thèmes du projet. Ces outils de diffusion seront également envoyés aux autorités responsables de la gestion des territoires, aux centres d'études, aux universités, bibliothèques, etc.

❖ Action 7.6 : Séminaire en Crète

Un séminaire de diffusion des résultats sera organisé en Crète par le partenaire 7 (MAICH). En plus des présentations des différents partenaires, des spécialistes seront invités pour parler de thèmes en relation directe avec le projet. L'organisateur (MAICH) inclut l'invitation d'une personne par partenaire du projet et de 15 étudiants spécialement invités.

2.2.2.3 Présentation de la méthodologie envisagée

– Le projet commencera (**phase 1**) par la création du Comité de Pilotage et l'élaboration du Règlement Interne, une phase de définition exacte des actions et de la méthodologie de toutes les phases, avec détermination du degré de participation et responsabilité de chaque partenaire. Une réunion générale sera organisée (septembre 2006) pour concrétiser ces aspects et sélectionner, entre tous les partenaires, les espèces qui seront l'objet d'actions communes (phase 2, 3, 4 et 5) dans ce projet. Ensuite, deux réunions générales de coordination supplémentaires seront organisées : avril-mai 2007 au Maroc et mai 2008 à Athènes.

– La **phase 2** sera coordonnée par le partenaire 1 (UNKA, Grèce) qui comptera sur la participation de tous les partenaires, car elle constitue en quelque sorte le squelette du projet : le changement climatique est une menace sévère pour la biodiversité mais on n'en connaît pas encore réellement l'impact sur les processus de reproduction des plantes. Après sélection des scénarios climatiques qui seront simulés et des espèces à étudier, les partenaires récolteront les semences qui seront destinées d'une part à la conservation à long terme dans des banques de semences et d'autre part au projet pilote d'étude du comportement germinatif (cette étude se composera de deux types de conditions expérimentales différentes: d'une part des conditions de culture simple et d'autre part des conditions de culture en phytotrons qui simuleront les scénarios climatiques sélectionnés). Des sorties de terrain seront également nécessaires pour examiner le phasage, la saisonnalité et la phénologie de la formation des fruits/semences et l'émergence/établissement des plantules sur un nombre de plantes méditerranéennes sélectionnées. Finalement les résultats seront analysés et les conclusions seront divulguées (Internet, revues, etc.).

– L'objectif principal de la **phase 3** est la conservation «ex situ» de la flore d'Afrique du Nord:

Maroc : 4 expéditions de deux semaines seront organisées. Une voiture (partenaire 2) se déplacera de Barcelone jusqu'au et une autre voiture (partenaire 3) se déplacera en bateau de Marseille au Maroc. Ces voitures accueilleront chacune chaque fois un autre partenaire ainsi que des participants de l'Institut de Recherche de Rabat (partenaire 14). Les expéditions sont prévues pour juillet 2006, mai 2007, juillet 2007 et octobre 2007. Les partenaires profiteront de leur présence durant plusieurs jours pour transmettre leur expérience au personnel de l'ISR. Les semences récoltées seront nettoyées, traitées et conservées à l'ISR même. Pour cela un budget de 4000€ a été prévu sur les fonds complémentaires d'un partenaire italien (CCB) pour acheter le matériel indispensable pour une bonne conservation. De plus, les partenaires lors de leur voyage au Maroc apporteront également du matériel consommable nécessaire à la banque de semences. Si possible (quantité suffisante de semences) des essais de germinations seront réalisés sur les lots à conserver.

Tunisie : 2 expéditions de deux semaines seront organisées. Une voiture partira de Catane (partenaire 6) et accueillera également un partenaire d'une autre équipe et une personne de l'Institut des Régions Arides. Les semences récoltées seront nettoyées, conservées et testées à l'institut même. Les partenaires apporteront un peu de matériel consommable nécessaire à la banque de semence.

Egypte : le partenaire de l'Université de Mansouri effectuera ses récoltes lui-même, en donnant priorité aux espèces médicinales et aromatiques d'importance économique qu'il

partage avec le partenaire 7 de Crète (MAICh) pour de possible collaboration d'études et pour construire une rocaille d'exposition de ces espèces dans le jardin de l'institut grec.

– La **phase 4** se compose d'une série d'actions sur le territoire (restauration d'habitats, renforcement de populations et gestion d'espèces), coordonnées principalement par les partenaires français mais auxquelles participeront également de Valence (CIEF et JBUV), de Murcie (DGMM) et de Malte (AHUM). Une réunion de coordination sera organisée durant le premier semestre en France pour mettre au point la méthodologie de travail à appliquer. Ensuite les partenaires agiront sur leur territoire, en général en collaboration avec les partenaires proches géographiquement (plusieurs actions seront menées conjointement entre deux partenaires). Une diffusion locale sera réalisée pour faire connaître les actions effectuées dans le cadre du projet. Finalement, vers mars 2008, une action de formation de tous les partenaires sera organisée par les partenaires français sous forme d'un circuit montrant des expériences de gestion à valeur démonstrative en termes de conservation.

– La **phase 5** est une proposition du partenaire 4 (DGMM) de former les partenaires à des techniques innovantes de conservation des espèces problématiques à conserver dans les banques de semences conventionnelles. Durant la réunion initiale du projet, un séminaire de formation sera organisé ainsi qu'une visite des installations nécessaires. Ensuite des protocoles seront élaborés et testés pour une série d'espèces sélectionnées pour leur difficulté de conservation. Finalement, les résultats validés seront transférés à la base de données et diffusés sur le site Internet.

– La **phase 6** prétend exposer une partie du patrimoine végétal naturel du bassin méditerranéen sous forme de réseau d'espaces où sont exposées des espèces qui sont l'objet de notre travail. Ce travail commencera par l'élaboration d'une méthodologie de travail grâce à l'expérience de plusieurs partenaires, les espèces seront ensuite sélectionnées et pour chacune d'elles il faudra déterminer les meilleures conditions de culture et d'exposition. Les semences seront échangées entre partenaires, pour pouvoir élaborer des espaces thématiques (Afrique du Nord, Iles Méditerranéennes, flore commune Crète-Egypte, etc.). Une fois les espaces terminés, des panneaux explicatifs seront produits pour faire connaître les espèces étudiées et leur problématique de conservation dans la nature mais aussi dans les jardins eux-mêmes.

– La **phase 7** concerne la promotion "classique" du projet et des résultats: (a) traduction dans toutes les langues du projet de deux manuels élaborés par plusieurs partenaires dans le cadre d'un autre projet; (b) édition d'une newsletter semestrielle, impression de dépliants publicitaires et montage d'une exposition itinérante; (c) divulgation des objectifs et résultats du projet sur un site Internet sur l'importance de protéger et conserver la biodiversité méditerranéenne; (d) base de données; (e) divulgation sous forme de CD-ROM et brochure des objectifs et résultats du projet; (f) organisation d'un séminaire de divulgation (workshop) en Crète vers septembre.

2.2.2.4 Chronogramme de mise en œuvre des actions du projet

Années	2006				2007				2008			
Phase 1 : Démarrage												
1.1 Création du Comité de pilotage												
1.2 Détail de la méthodologie et du chronogramme												
1.3 Sélection des espèces et des sites												
Phase 2 : Impact du changement climatique												
2.1 Sélection des modèles climatiques												
2.2 Récolte et mise en banque des semences												
2.3 Comportement germinatif												
2.4 Phénologie floraison-fructification / émergence des plantules												
2.5 Impacts et conclusions												
Phase 3 : Conservation flore Afrique du Nord												
3.1 Récolte et mise en banque des semences												
3.2 Formation												
3.3 Essais de germination												
3.4 Mise en place d'une banque de semences												
Phase 4 : Actions sur le territoire												
4.1 Restauration d'habitat												
4.2 Création / renforcement de population												
4.3 Gestion d'habitat et d'espèce												
4.4 Sensibilisation et communication												
4.5 Formation des partenaires												

Années	2006				2007				2008			
Phase 5 : Techniques innovantes												
5.1 Formation des partenaires												
5.2 Elaboration de protocoles appropriés												
5.3 Application des protocoles choisis												
5.4 Validation des protocoles et mise en réseaux												
Phase 6 : Exposition du Patrimoine Naturel Végétal												
6.1 Conseil de construction et d'entretien												
6.2 Conditions de culture et d'exposition												
6.3 Échange de matériel végétal												
6.4 Culture et suivi des espèces												
6.5 Matériel graphique pour la divulgation												
Phase 7 : Divulgation des résultats												
7.1 Traduction des manuels												
7.2 Publicité												
7.3 Site Internet												
7.4 Base de données												
7.5 Brochure + CD-ROM												
7.6 Séminaire en Crète												

2.3 RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS

2.3.1 Récapitulatif des réalisations et produits attendus

	OUI	NON	Nombre	Nombre de copies
Séminaires	X		1	En Crète
Bases de données	X		1	Editée on-line
Cartes		X		
Déclarations communes		X		
Schémas d'actions conjointes	X		2	Languedoc-Roussillon et Valence
Réseau télématique	X			Forum de discussion on-line
Petite infrastructure (spécifier)				
Mise en place d'une banque de semence à Rabat	X		1	Initiation des activités
Site Internet	X		1	Edité on-line
Expositions	X		1	Une exposition itinérante
			8	8 jardins de présentation
Production multimédia				
CD ROM	X		1	3000
Vidéo		X		
Disquette		X		
DVD		X		
Newsletter	X		4	Disponibles on-line
Publications				
Livres		X		
Articles	X		20	Publiés dans des revues scientifiques ou de divulgation
Brochures	X		1	2000
Autres (spécifier)				
Dépliants de diffusion	X		15	8000
Panneaux explicatifs	X		10	10

2.3.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisations	Unité de mesure	Valeur attendue à la fin du projet
Projet transnational de protection du patrimoine naturel	1	- Conservation de la biodiversité dans des banques - Restauration, renforcement et gestion durable d'habitats
Etudes de faisabilité traitant de l'environnement	2	- Impact du changement climatique sur le comportement germinatif des plantes - Protocole innovant de conservation du matériel génétique
Partenaires aidés portant sur la réalisation d'outils communs de protection du patrimoine naturel	6	- 2 partenaires (12 et 14) installeront une nouvelle banque de semences dans leurs institutions - 4 partenaires (CdF, 4, 11 et 12) recevront le support des partenaires 3, 8 et 9 pour des actions concrètes sur le territoire
Réseau de monitoring de l'environnement	1	Base de données transnationales pour le suivi des populations sélectionnées.
Séminaire transnational sur la valorisation de la biodiversité	1	Un séminaire en Crète avec participation de tous les partenaires et de spécialistes, de plus des étudiants seront invités pour leur formation.
Actions communes de promotion du patrimoine financé	4	- Site Internet, Newsletter - Brochure + Cd-rom - Exposition itinérante - Manuels de bonnes pratiques
Actions de promotion auprès des collectivités locales	9	- 8 jardins d'exposition de plantes - 1 circuit de sensibilisation à l'importance de la conservation des sites naturels remarquables

Indicateurs de résultat	Unité de mesure	Valeur attendue à la fin du projet
Base transnationale de données	1	Base de données avec fiches communes qui recensent les données des taxons, habitats et populations étudiés et les données de récolte, traitement et germination des lots de semences.
Surface protégée prise en compte		La majeure partie des actions de terrain se fera dans des SIC (sites naturels proposés pour faire partie de NATURA 2000) mais il est difficile d'estimer la superficie totale prise en compte.
Méthode commune pour la collecte et l'échange d'information	6	6 fiches communes seront utilisées pour récolter l'information utile à la conservation de la biodiversité.

Entreprises, universités et centres de recherche impliqués	22	<ul style="list-style-type: none"> - 5 administrations publiques - 8 universités - 7 centres de recherche - 2 associations
Population objet de campagnes d'information	140.000	<ul style="list-style-type: none"> -139.000 visiteurs des 8 jardins botaniques - 1000 visiteurs des circuits de sensibilisation
Personnes formées	40	<ul style="list-style-type: none"> - 20 jeunes diplômés engagés par le projet - 5 personnes de Rabat - 15 étudiants spécialement invités au séminaire

Indicateurs d'impact	<i>Unité de mesure</i>	Valeur attendue à la fin du projet
Niveau de fréquentation des sites bénéficiaires	140.000	<ul style="list-style-type: none"> -139.000 visiteurs des 8 jardins botaniques - 1000 visiteurs des circuits de sensibilisation
Plus grande prise en compte par les collectivités locales des actions conduites concernant la protection du patrimoine naturel.		Le projet permettra aux collectivités locales de se rendre compte de l'importance de la valorisation de la biodiversité et du rôle qu'elles jouent dans sa conservation.
Développement des politiques de gestion/protection du patrimoine naturel.	1	De part leur participation directe ou indirecte dans le projet, les institutions responsables de la gestion du territoire disposeront directement des résultats pour l'élaboration de politiques de gestion et de protection du patrimoine naturel.
Diminution de l'incidence des risques environnementaux.	1	Une des actions principales est d'évaluer la menace du changement climatique sur la flore méditerranéenne.

2.3.3 DOMAINES D'INTERVENTION SELON LA LISTE FOURNIE PAR LE COMPLEMENT DE PROGRAMMATION (p. 15)

Domaines d'intervention	<i>Répartition en % du coût total</i>
413 – Etudes	10 %
414 – Actions innovatrices	56 %
415 – Information aux citoyens	34 %

2.4 DESCRIPTION DES MESURES DE PUBLICITE ENVISAGEES ET MODALITES DE DIFFUSION DES RESULTATS (Plan de communication du projet)

La diffusion finale du projet se fera sous forme de **brochure et CD-ROM** avec qui reprendront les majeures parties des objectifs, résultats et conclusions des différentes phases du projet (2,5%).

Durant le projet, un **site Internet** hébergera une **base de données** et des informations concernant les thématiques principales du projet (changement climatique, flore d'Afrique du Nord, restauration d'habitats et gestion des territoires, etc.) ainsi que des liens vers des sites mondiaux, européens, nationaux et régionaux de protection de l'environnement (7,6%).

Sur le site sera également disponible (en format pdf et dans toutes les langues du projet) des **manuels** de bonnes pratiques pour la récolte, le traitement et la conservation des semences, ainsi qu'un manuel d'élaboration de protocoles de germination (1,2%).

Une **Newsletter** semestrielle permettra de diffuser les nouvelles et événements du réseau formé par le projet. Il est prévu de monter rapidement une **exposition itinérante** qui voyagerait dans les différentes régions du projet sous forme de posters. Des **dépliants** seront également imprimés dans chaque région. Ils seront disponible dans les centres participants au projet et distribués aux institutions similaires ou durant des congrès ou séminaires (3,6%).

Un **séminaire scientifique** sera organisé en Crète après 15 mois du projet. L'objectif est de rassembler des spécialistes en la matière mais aussi de former des étudiants qui seront invités spécialement à ce séminaire (4,6%).

L'action 6.5 prévoit l'emplacement de plusieurs **panneaux explicatifs** (2,5%).

D'autre part, les institutions apporteront à divers congrès, colloques ou séminaires des posters ou présentation orale pour faire connaître le projet. Au niveau régional, des interviews dans des journaux, à la radio ou dans des programmes télévisés seront effectuées.

Total du budget destinés aux mesures de publicité et de diffusion des résultats : 22,1%.

2.5 FOURNIR DES INDICATIONS SUR LES SUITES EVENTUELLES DU PROJET POUR LES PARTENAIRES ET DANS UN CADRE TRANSNATIONAL (Viabilité future du projet et du partenariat)

Dix partenaires du projet présenté ici (sur 16) ont créé en mai 2004 un réseau (GENMEDOC) stable de conservation du matériel génétique de la flore des régions méditerranéennes de l'espace Medocc (grâce au programme INTERREG IIIB MEDOCC, 2ème appel à projets). Ce réseau a permis de créer des méthodologies communes que les partenaires ont depuis lors intégrées dans leur travail quotidien et a permis de créer des relations stables et durables entre des partenaires venant de régions très diverses de la Méditerranée : du Levant espagnol (Murcie, Valence, Baléares et Catalogne) à la Crète, en passant par la Provence-Alpes-Côte d'azur, la Sardaigne, la Sicile et la Tunisie.

Le réseau créé souhaitant s'ouvrir à d'autres régions ou institutions, pour faire profiter des thématiques travaillées qui concernent tout l'espace méditerranéen, il est apparu inconcevable de ne pas prendre en compte les autres régions du bassin. Cet objectif d'expansion a été atteint, en effet, 6 partenaires supplémentaires en font actuellement partie: l'Institut Scientifique de Rabat, au Maroc ; l'Université de Mansouri en Egypte ; l'Université d'Athènes en Grèce, l'Université de Malte et deux associations du Sud de la France qui travaillent dans la gestion des territoires. Cela prouve que ce réseau est en extension et démontre sa viabilité future.

Suite à l'extension géographique du réseau et à l'atteinte des objectifs antérieurs, c'est maintenant une nouvelle série d'activités (les anciennes s'autofinancent) qui sont présentées car malheureusement, les menaces et les dégradations sur la biodiversité nécessitent des actions continues de protection et de valorisation.

Le partenariat aborde donc maintenant une nouvelle étape : la menace du changement climatique sur la biodiversité méditerranéenne et des actions concrètes pour sa récupération. Ni les études ni les actions abordées dans ce projet ne se termineront après deux ans car la menace du réchauffement climatique est malheureusement bien réelle et prévue à long terme, et les systèmes naturels auront toujours besoin de plus d'aide (et moins de destruction) pour affronter les nombreuses menaces auxquelles il est confronté (actions humaines, sécheresse, désertification, incendies, etc.).

Le partenariat créé espère donc profiter de ce projet pour créer de plus longues collaborations avec de nouveaux partenaires et lancer de nouvelles lignes de travail qui devront par la suite être impérativement prises en compte dans les priorités régionales des administrations compétentes.

Ceci a été le cas pour plusieurs partenaires du réseau qui ont profité d'un premier financement communautaire pour attirer l'attention de leurs administrations nationales et régionales. Ils reçoivent depuis lors plus de soutien dans leurs actions de conservation « ex situ » de la biodiversité végétale et plus d'aide pour moderniser les infrastructures de stockage du matériel génétique rare ou menacé de leur territoire.

3. FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT

3.1 QUALITE DU PARTENARIAT

3.1.1 Valeur ajoutée apportée par le partenariat dans son ensemble vis-à-vis du thème choisi

La conservation de la biodiversité méditerranéenne de l'espace MEDOCC est un enjeu capital pour les gestionnaires des territoires concernés et ne pourra se concrétiser que par des collaborations étroites entre les régions, car la menace environnementale transnationale (réchauffement de la terre, tourisme, incendies, etc.) a pris une dimension telle que seule des actions conduites en complète collaboration sur l'ensemble du bassin pourront freiner le processus de dégradation des systèmes naturels.

Le partenariat composé dans ce projet est nombreux (16 partenaires) et très hétérogène. Cette dernière caractéristique lui confère la qualité d'être très complet pour affronter les thèmes du projet, dont les principaux sont:

- changement climatique: il est d'importance capitale d'étudier les effets de la menace (voir phase 1) sur tout l'ensemble du bassin méditerranéen; des conclusions régionales ne pourraient effectivement être généralisée sur l'ensemble de l'espace. De plus, le travail laborieux peut-être réparti entre plusieurs partenaires (en fonction de leur capacité d'action) et la qualité des résultats pourra ainsi être nettement améliorée.

- banques de semences: deux partenaires (Maroc et Malte) du projet profiteront de l'expérience des autres partenaires pour initier une banque de semences (phase 3) dans leur institution.

- actions sur le territoire: définir ensemble des réflexions et des méthodologies pour améliorer l'efficacité de gestion des territoires comprenant des habitats naturels, des habitats gérés, des habitats fréquentés par le public. Les partenaires français ont une grande expérience dans ce domaine et la transmettront aux autres partenaires (voir phase 4). La présence dans le projet d'administrations publiques, universités, centre de recherche et associations permettra d'améliorer l'action publique dans les domaines de la gestion des territoires. Ceci amènera une synergie durable entre les partenaires et les différents acteurs locaux et donc un meilleur rapport coût efficacité. En particulier, les 2 régions françaises participantes mettront en place des stratégies de conservation et les méthodologies communes développées dans ce cadre permettront aux trois partenaires français d'être plus pertinent dans l'expertise et de gagner en efficacité dans la gestion des territoires.

- techniques innovantes: beaucoup de partenaires conservent les espèces dans des banques de semences dans des conditions 'conventionnelles' mais certaines espèces ne peuvent être conservées ainsi. D'autres techniques (voir phase 5), maîtrisées par le partenaire de Murcie, existent et seront transmises aux autres partenaires.

- valorisation de l'intérêt à conserver la biodiversité: pour l'exposition des espèces (phase 6), un réseau de jardins sera constitué pour sensibiliser sur l'importance de la flore méditerranéenne dans son ensemble et pour la diffusion des résultats (phase 7) plusieurs partenaires disposent d'unités de divulgation et d'accueil au public et possèdent un grande expérience.

3.1.2 Répartition des activités techniques entre les partenaires

CHEF DE FILE

Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre

- *Coordination technique et gestion financière du projet, présidence du Comité de Pilotage et modérateur des réunions, présentation des rapports techniques et financiers, relation avec le STC.*
- *Etude de l'effet de l'impact du changement climatique: récolte de semences, essais de germination en conditions contrôlées, suivi de la phénologie et participation aux conclusions.*
- *Actions sur le territoire: restauration, en collaboration avec le partenaire 11 JBUV et avec l'appui technique des partenaires 3, 8 et 9, d'une mare temporaire (Habitat 3170*) dans la commune de Sinarcas et renforcement de populations dans une Steppes gypseuses ibériques (Habitat 1520*) avec la collaboration du partenaire 4.*
- *Techniques innovantes : application de protocoles adéquats pour la conservation d'espèces problématiques.*
- *Diffusion: participation à toutes les actions de diffusion (site Internet, Cd-rom, brochure, dépliants, Newsletter) et au séminaire en Crète. Gestion des frais communs engendrés par le projet (voir page 3.2.2).*

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Chef de file d'un autre projet INTERREG IIIB MEDOCC (projet GENMEDOC)

La Banque de Semences Forestières-CIEF est une structure organisatrice de la Generalitat Valenciana destinée à la conservation de ressources génétiques de flore forestière native (ou fortement naturalisée) de la Comunitat Valenciana, qui a pour objectifs de:

- *garantir un fond de matériels génétiques de la flore régionale pour le développement de travaux de repeuplement, de récupération d'aires dégradées et de renforcement de populations basés sur des critères de cohérence géobotanique et de promotion de la biodiversité.*
- *conserver des ressources phytogénétiques (lots de semences et parties de plantes) des espèces rares, endémiques et menacées de l'espace géographique de la Comunitat Valenciana.*
- *faire l'inventaire et la caractérisation de populations de taxons forestiers et établir des stratégies de conservation des ressources génétiques de la Comunitat Valenciana.*
- *gérer les mécanismes officiels relatifs à la qualité des matériels forestiers de reproduction qui sont collectés dans les forêts de la Comunitat Valenciana et qui sont destinés à la commercialisation.*

Pour réaliser ces objectifs, la Banque de Semences dispose d'un personnel qualifié et d'ateliers de traitement du matériel récolté, ainsi que de chambres froides de conservation, laboratoire de test et pépinière expérimentale.

PARTENAIRE 1 UNKA**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

- Participation dans la concrétisation des méthodologies de travail
- Participation dans la sélection des espèces qui vont être étudiées
- Coordination de la sélection de modèles de changement climatique
- Récolte et traitement du matériel génétique et conservation dans la Banque des Semences
- Etude du comportement germinatif des espèces dans des conditions simulées
- Etude de la phénologie et du suivi de la reproduction sexuée des espèces
- Évaluation de l'impact du changement climatique sur le comportement germinatif, la phénologie et le suivi de fructification et de l'émergence des plantules.
- Participation dans l'action de mise en place d'une banque de semences au Maroc
- Participation dans la formation des partenaires sur les expériences de gestion
- Participation dans la formation des partenaires sur les techniques innovantes (cryoconservation et micropropagation) de conservation ex situ
- Participation dans la divulgation des documents dans toutes les régions, dans la diffusion d'information et de documents en ligne et au Workshop

-Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Pour la réalisation du projet, l'édition et la divulgation du matériel d'information ainsi que pour l'organisation de la réunion générale à Athènes, l'Université Nationale et Kapodistrienne d'Athènes fournit du personnel technique et scientifique qualifié ainsi que les ressources suivantes:

- Banque des Semences (compose d'une chambre froide avec contrôle automatique de température, -20°C),
- Laboratoire de recherche des semences (deux Phytotrons, plusieurs chambres de germination etc.),
- 3 Bases de Données: CHLORIS (Plantes endémiques, rares, menacées et protégées de Grèce. Synonymes, distribution, conservation et état de protection, biologie, écologie, bibliographie), MEDSEED (Biologie des semences de plantes Méditerranéennes: bibliographie, protocoles de germination) et une base de données climatiques pour la simulation des conditions du terrain dans les Phytotrons.

PARTENAIRE 2 IJBB**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

- *En ce qui concerne les actions sur le changement climatique, on envisage de participer dans la sélection d'espèces, l'échantillonnage des graines et les études de germination ainsi que de faire le suivi des populations et des plantules sélectionnées.*
- *Les actions dans le Nord de l'Afrique sont encadrées dans le développement des relations de coopérations existantes avec les partenaires marocains. Nous assurons la coordination des expéditions au Maroc, la sélection d'espèces, des localités et des itinéraires, l'organisation de la banque de graines de Rabat, la formation de son personnel technique, et le support pour l'application du projet MEDA.*
- *Par rapport à la divulgation scientifique, un fort compromis dans la représentation du patrimoine végétal dans le Jardin botanique et la création de matériel graphique explicatif des actions du projet, orienté à tous les visiteurs du jardin ainsi qu'aux médias régionaux. En plus d'une collaboration dans les publications et le site Internet.*
- *Participation dans la formation des actions de techniques innovantes de conservation ex-situ (phase 5) et des actions sur le territoire (phase 4).*

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

- *Étude de la flore du Maroc depuis 1985, comme continuation des travaux initiés par l'Institut Botanique en 1924. Rédaction partielle et édition d'un catalogue moderne de 3200 espèces du Maroc, en collaboration avec de nombreux scientifiques européens et marocains. Bonne connaissance de la flore de ce pays ainsi qu'une longue expérience des travaux sur le terrain. Des relations excellentes avec les botanistes de l'Institut Scientifique de Rabat.*
- *Disponibilité d'une banque de graines opérationnelle et expérience dans sa gestion pour la conservation. Acquisition d'expérience et formation du personnel comme résultat du projet GENMEDOC.*
- *Un commencement de projet de présentation vivante des plantes, ayant comme finalité la conservation et la divulgation de la flore menacée de la Catalogne, des Baléares, Valence et du Maroc dans le Jardin Botanique de Barcelone.*

PARTENAIRE 3 CBNMP**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

- *Contribution active dans les méthodologies de travail et la sélection des espèces et des sites avec la participation aux réunions.*
- *Phase 2 : Collecte et traitement du matériel génétique, comportement germinatif des semences et observations phénologiques des espèces végétales. Participation aux conclusions.*
- *Phase 3 : Contribution à la mise en œuvre de la création de la banque de semences au Maroc par la participation aux missions de collecte de botanistes, et mise à disposition d'un véhicule. La formation des personnels de la future banque de semences sera réalisée au sein du CBNMP.*
- *Phase 4 : Les actions seront réalisées de manière active conjointement avec les autres partenaires. La connaissance de la culture des espèces impliquées est un atout pour la réussite de cette phase.*
- *Phase 7 : Participation à l'édition d'une newsletter, contribution au site Internet, ampliation de la base de données et collaboration à l'élaboration de brochures et de CD-Rom.*
- *Le conservatoire mobilise son unité de conservation ex situ et in situ composé de 7 personnes afin de mettre en œuvre les actions prévues dans ce projet pour une durée de deux ans et au delà avec la création du réseau de partenaires.*

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Le conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles est un établissement dédié à la conservation des espèces rares et menacées du bassin méditerranéen français, créé en 1979, il a pour objectifs:

- *inventorier et connaître la flore méditerranéenne française afin d'évaluer les menaces sur les espèces et les habitats.*
- *conserver les espèces végétales ex situ (lots de semences et parties de plantes) et mettre au point un itinéraire technique pour chaque espèce.*
- *préserver in situ avec des partenaires les espèces ou habitats menacés au moyen de plan de gestion et d'opérations de réhabilitation d'espaces naturels.*
- *informer le public et les partenaires sur les missions et les objectifs du conservatoire.*

Pour réaliser ces missions, le conservatoire dispose de personnels qualifiés et d'équipements techniques importants: laboratoires d'essai de germination, salle de culture, pépinière, serre, chambres froides, chambre de congélation et appareil de lyophilisation.

PARTENAIRE 4 DGMM**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

- Contribution active dans les méthodologies de travail et la sélection des espèces et des sites avec la participation aux réunions.
- Phase 2 : Collecte et traitement du matériel génétique, étude du comportement germinatif des semences. Participation aux conclusions.
- Phase 4 : Participation à l'élaboration de méthodologies communes. Collaboration avec les partenaires de Valence pour le renforcement de populations dans des habitats dégradés (Habitat de la Directive 1520* : Steppes gypseuses ibériques) et participation au circuit de formation de l'action 4.5.
- Phase 5: responsable de la formation des autres partenaires dans les techniques de développement de protocoles spécifiques de micropropagation et/ou cryoconservation d'espèces d'intérêt.
- Phase 6: exposition du patrimoine naturel végétal en collaboration avec le Centre d'Interprétation du Parc Régional "El Valle y Carrascoy", désigné comme LIC et ZEPA.
- Phase 7: participation aux actions de divulgation.

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

La DGMM du Conseil de l'Industrie et l'Environnement de la Région de Murcie représente l'Administration compétente en matière de conservation du patrimoine naturel de la Région de Murcie.

Ceci signifie qu'il compte avec la capacité personnelle, juridique et normative pour effectuer des activités de gestion et de conservation des espaces naturels ainsi que d'espèces d'intérêt (comme le démontre la publication de catalogues régionaux de flore menacée).

D'autre part, suite au développement de différents projets de recherche et de collaboration avec différentes institutions, la DGMM travaille avec du personnel formé pour la réalisation des différentes actions du projet auxquelles il participera, spécialement pour celles dans lesquelles il exercera de partenaire responsable (phase 5).

La DGMM développe de manière continue le travail de promotion vers les secteurs publics des activités de conservation qui sont menées à bien. Dans cette ligne, on peut citer entre autres l'installation de pépinières didactiques et un centre d'accueil de visiteurs qui a commencé à fonctionner en 2005 dans le Parc Regional "El Valle y Carrascoy".

Las actions du projet seront menés à bien par le personnel propre de la DGMM, avec du personnel scientifique de l'Université d'Alicante et de l'Université de Murcie dont la participation sera stipulée à travers les Conventions de Collaboration correspondantes.

PARTENAIRE 5 JBS**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

- *Participation à la création du Comité de Pilotage, participation à l'élaboration des méthodologies de travail, sélection des espèces et des sites (phase 1).*
- *Récolte de semences pour les études sur l'impact du changement climatique qui comprend l'étude du comportement germinatif et les observations phénologiques des espèces végétales (phase 2).*
- *Participation à deux expéditions au Maroc (phase 3) pour récolter des semences pour la banque de semences de Rabat.*
- *Participation aux ateliers de formation q'effectueront les groupes responsables de la phase 4 sur les actions de restauration d'espaces naturels et de la phase 5 sur les nouvelles techniques de conservation « ex situ » du matériel végétal.*
- *Coordination de la phase 6 sur l'exposition du patrimoine naturel végétal: explication des conditions idéales de construction et entretien des espaces, échange de matériel avec les autres partenaires, cultures des espèces et production de matériel de divulgation (plaquettes, panneaux et dépliants).*
- *Participation la phase 7 de divulgation des résultats.*

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Le JBS a une grande expérience dans le travail avec des espèces menacées de la flore des Îles Baléares et ses secteurs méditerranéens les plus proches.

Il a effectué, par ordre de la "Conselleria" (gouvernement autonome) d'Environnement du Gouvernement des Baléares, les plans de récupération de 6 espèces en danger d'extinction et 3 autres plans de redressement dans le cadre d'un projet LIFE.

Dans tous ces travaux, le JBS a appliqué des méthodologies de conservation « in situ » et « ex situ », et par conséquent possède l'expérience pour la construction de rocailles et pour la présentation des micro habitats qui hébergent les espèces faisant l'objet de ce projet.. Pour cette partie, le JBS possède une très grande expérience.

PARTENAIRE 6 DBUC**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

Participation à l'activité de démarrage, en particulier pour la sélection des espèces et des sites.

Etude biologique et écologique d'espèces cible en rapport aux changements climatiques et participation au stage de formation.

Organisation de deux excursions en Tunisie avec mise à disposition d'un véhicule du Département. Récolte, traitement et conservation de semences des espèces endémiques du Maroc.

*Etude sur habitats prioritaires en Sicile (1510 *Steppes salées des Limonietalia - et 6220 *Parcours substeppiques de graminées des Lygeo-Stipetea) et des espèces relatives; participation au stage de formation.*

Participation aux stages de formation pour apprendre et appliquer des techniques innovantes de conservation.

Réalisation dans le Jardin Botanique de Catania d'une exposition de plantes méditerranéennes dédiée à la divulgation des problèmes de conservation.

Ampliation et mise à jour de la base de données, diffusion des résultats en ligne, promotion du projet, édition d'une Newsletter.

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Connaissance approfondie de la flore des territoires et des habitats proposés dans le projet.

Expérience solide en la réalisation et gestion de banques de données en ligne et de sites Internet.

Expérience sur la conservation de semences de plantes rares ou menacées de la flore méditerranéenne et disponibilité de laboratoires bien équipés et de technologies modernes.

Compétence institutionnelle dans le domaine de la formation scientifique et technique et de la diffusion des sujets naturalistes.

PARTENAIRE 7 MAICH**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

1. *Participation à la création du Comité de Pilotage, participation à l'élaboration des méthodologies de travail, sélection des espèces et des sites (phase 1); et plus particulièrement des espèces sauvages d'intérêt économique (médicinales et aromatiques) commune avec l'Egypte.*
2. *Récolte et conservation des espèces, étude du comportement germinatif, étude de la phénologie et du suivi de la reproduction sexuée des espèces et participation aux conclusions sur l'impact du changement climatique.*
3. *Récolte et conservation des espèces communes entre la Crète et l'Egypte dans la banque de semences du MAICH.*
4. *Participation au circuit de formation à Montpellier.*
5. *Participation à l'action de formation (techniques innovantes de conservation « ex situ » à Murcia.*
6. *Etude et exposition dans le Centre d'Exposition du MAICH des espèces communes avec l'Egypte.*
7. *Collaboration pour la traduction des manuels en grec, participation aux actions de divulgation et organisation d'un workshop au MAICH pour la diffusion des résultats. Trente personnes seront spécialement invitées à ce séminaire.*

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Pour la réalisation du projet, l'édition et la divulgation du matériel d'information ainsi que pour l'organisation de la réunion de travail en Crète, l'Institut Agronomique Méditerranéen de Chania (MAICH) met à disposition du personnel technique et scientifique qualifié et de nombreuses ressources matérielles, dont:

- ◆ *Une Banque de Semence, composée d'une chambre sèche avec contrôle automatique de température et humidité relative (15°C, r.H.15-20%) et d'une chambre froide avec contrôle automatique de température (-20°C).*
- ◆ *Un Herbarium, fondé en 1991 et destiné aux spécimens locaux de toutes les espèces natives de la flore Crétoise.*
- ◆ *Un Jardin Botanique du campus du MAICH, établi récemment sur une surface de 2,5 ha et qui vise à:*
 - *la conservation des plantes endémiques et menacées de Crète, ainsi que des vieilles variétés de légumes et fruits cultivés traditionnellement dans la région;*
 - *enseigner la Botanique et l'utilisation de plantes dans la zone Méditerranéenne;*
 - *faire connaître au public l'importance de la biodiversité et de la conservation.*

PARTENAIRE 8 CENLR**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

– Contribution active dans les méthodologies de travail et la sélection des espèces et des sites avec la participation aux réunions.

– Coordonnateur de la phase 4 : Participation active pour la restauration d'habitat, la gestion agropastorale d'habitat et d'espèce, forte contribution à la création et au renforcement de populations d'espèces végétales menacées.

La maîtrise dans la gestion des territoires et des espèces est un atout supplémentaire pour la formation des partenaires du projet.

L'organisation d'un circuit pour les partenaires pour montrer des expériences de gestion à valeur démonstrative en termes de gestion sera un volet important en matière de formation.

L'expérience acquise dans le domaine de la communication auprès du grand public et des collectivités sera mise en œuvre pour sensibiliser et valoriser le patrimoine naturel au moyen de plaquettes et de panneaux d'informations.

– Phase 7 : Participation à l'édition d'une newsletter, contribution au site Internet, à la base de données et collaboration à l'élaboration de brochures et de CD-Rom.

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon est un établissement dont les actions sont centrées sur la gestion des espaces naturels remarquables et la maîtrise foncière. Il est agréé pour la protection de la nature au niveau régional depuis 1999.

Ainsi, son action s'appuie sur des missions d'expertise et d'inventaire, l'élaboration de plan de gestion et la concertation avec les collectivités locales et les acteurs socioprofessionnels des sites d'intervention. Elle s'est développée à la faveur de grands programmes d'envergure régionale, nationale et européenne.

L'expérience dans la communication auprès du public et des collectivités locales et un atout dans la formation des partenaires.

L'activité du CENLR s'appuie sur une équipe technique de 11 salariés qui ont des compétences scientifiques très spécialisées.

PARTENAIRE 9 CEEP**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

- *Contribution active dans les méthodologies de travail et la sélection des espèces et des sites avec la participation aux réunions.*
- *Phase 4 : Les actions à réaliser peuvent se décliner sur 4 départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans les bouches du Rhône les actions se concentreront sur les îles de Marseille qui abritent une flore halophile rare parfois endémique et souvent éteinte sur le continent (par exemple *Astragalus massaliensis*). Les actions portent sur la gestion de la fréquentation des sites, le contrôle des mammifères introduits et la sensibilisation du public. En Vaucluse, trois sites font l'objet de conservation de stations de plantes rares. L'un à *Garidella nigellastrum* implique une gestion agricole, d'autres à *Silene portensis* ou *Loeflingia hispanica* nécessitent l'entretien de milieux ouverts. Dans le Var, un protocole de suivi d'une espèce endémique *Artemisia molinieri* est à engager. Des actions de conservation de stations menacées sont à engager (*Anemone palmata*). Pour cela, des mises en défens et des restaurations d'habitat sont prévues ainsi que des réimplantations de plantes menacées (*Leucojum aestivum*). Enfin des sensibilisations ciblées sur la conservation de plantes endémiques sont envisagées.*
- *Phase 7 : Participation à l'édition d'une newsletter, contribution au site Internet, à la base de données et collaboration à l'élaboration de brochures et de CD-Rom.*

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Le Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence œuvre pour la conservation de la nature dans tous les départements de la région Provence Alpes Côte d'Azur depuis 30 ans. Le CEEP utilise la maîtrise foncière pour protéger des sites à forte valeur biologique et également son savoir-faire en matière de gestion des territoires et des espèces.

Le CEEP est gestionnaire de la plupart des sites concernés. Dans d'autres cas, il entretient des partenariats avec les autres structures concernées (CBNMP, Office National des Forêts, Conservatoire du Littoral, collectivités...). La plupart des plantes et sites concernés font l'objet d'une attention particulière. Les modes de gestion préconisés (mise en défens, contrôle de la fréquentation, ouverture du milieu, gestion pastorale, gestion fine des habitats...) sont bien maîtrisés et utilisés fréquemment sur les sites.

De même, les actions de sensibilisation sont couramment pratiquées et les supports de communication multiples mais toujours adaptés aux besoins. Certains sites sont équipés de plans de gestion et les actions proposées peuvent entrer dans ce cadre.

Le CEEP développe régulièrement des programmes de conservation d'espèces ou d'habitats (notamment des programmes LIFE nature) que nous menons le plus souvent avec plusieurs partenaires.

PARTENAIRE 10 CCB**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

Phase 2 – Sous la coordination du partenaire grec, le CCB participera aux actions de récolte des semences, d'études du comportement germinatif et de la phénologie des espèces sélectionnées dans but d'évaluer l'impact du changement climatique.

Phase 3 – Le CCB, par les compétences acquises dans le cadre du projet INTERREG "GENMEDOC" et par les activités de BG-SAR, prendra part aux actions de formation du personnel de la Rive Sud de la Méditerranée, à la récolte de semences et à la mise en place d'une banque des graines à Rabat.

Phase 5 – Après la formation coordonnée par l'équipe de Murcia, le personnel du CCB élaborera des protocoles de techniques innovantes et leur application, validation et mise en réseaux. Dans cette phase on a prévu l'achat des équipements nécessaires à la réalisation de ces actions.

Phase 6 – Le CCB a déjà des espaces d'exposition des espèces des territoires sardes, corses et Baléares; lors de la réunion à Sòller, on procédera à l'échange du matériel végétal, à améliorer les structures d'exposition existantes et à la réalisation des panneaux et l'impression de documents.

Phase 7 – En ce qui concerne la divulgation des résultats, sur la base du Manuel réalisé dans le projet GENMEDOC, on en coordonnera la traduction et l'ampliation de la base de données en ajoutant des fiches; on collaborera aussi à la réalisation du site Internet, de la brochure et du cd-rom.

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Le CCB travail depuis 1997 sur la conservation « ex situ » avec des structures de la Banca del Germoplasma della Sardegna (BG-SAR) et par des activités et projets sur la conservation « in situ » de la biodiversité végétale développés en collaboration avec les administrations publiques (Provincia di Cagliari, l'AMP de Capo Carbonara, le Parc National de La Maddalena). Il a aussi déjà participé à un projet INTERREG IIIB nommé « GENMEDOC » et il participe à plusieurs projets en collaboration avec des centres et des institutions scientifiques nationales et internationales.

A l'intérieur de l'Orto Botanico de l'Université de Cagliari, le CCB dispose des laboratoires, aires expérimentales et espaces d'exposition (Roccaglie della Biodiversità et collections en pots) grâce auxquels il peut garantir la réalisation de toutes les phases du projet mentionnées ci-dessus, et une large diffusion des résultats (50 000 visiteurs par année et site Internet).

Le CCB en étant une structure du Département de Sciences Botaniques de l'Université de Cagliari a comme but principal la recherche et la didactique et il peut donc garantir la correcte réalisation de toutes les actions prévues.

PARTENAIRE 11 JBUV**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

Coordination du consortium (phase 1) à travers l'assistance aux réunions générales.

Établissement de protocoles de germination (phase 2 et 3) dans le laboratoire de notre unité.

Suivi phénologique de populations naturelles (phase 2) pendant les sorties de terrain périodiques.

Formation en restauration d'habitats (phase 4), et d'autres techniques innovantes comme la banque de semences du sol ou les biotechnologiques d'intérêt en multiplication in vitro (phase 5), à travers des visites ou des courts séjours chez les institutions participantes qui possèdent davantage d'expérience sur ces sujets.

Développement de protocoles d'obtention de plantes pour la restauration (phase 4) et exposition dans le Jardin du patrimoine naturel (phase 6), en faisant usage de l'expérience du personnel du jardin responsable de l'obtention de plantes pour le maintien de nos collections de plantes vivantes.

Diffusion des activités et les résultats complétés pendant le projet (phase 7). Responsabilité de l'édition de 4 Newsletter semestrielles et de la traduction des manuels en castillan.

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Le Jardin Botanique de l'Université de Valence est un centre destiné principalement à l'étude et à la conservation des espèces végétales et de leurs habitats (15 ans d'expérience en conservation de semences et spores, travail avec des espèces rares, endémiques et menacées), ainsi qu'à la divulgation à la société (20.000 visiteurs par an) de tous les aspects actuels en relation avec la biodiversité végétale.

Le JBUV a acquis, dans la phase 7 de diffusion, la responsabilité de la conception et la préparation d'une Newsletter d'édition périodique, dont l'objectif principal sera la diffusion des activités résultant du projet. Pour cela nos activités incluront le recueil et la préparation de l'information. La coordination de cette action s'appuie sur la longue expérience de l'unité de divulgation du jardin botanique de l'Université de Valence.

Donc le jardin Botanique dispose de personnel spécialisé qui apportera les critères nécessaires pour aborder les objectifs du présent projet.

PARTENAIRE 12 AHUM**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

- *Participation actives aux différentes phases et à la sélection des espèces en danger et des habitats pour Malte, en tenant compte entre autres de *Tetraclinis articulata**
- *Enregistrement des données de récolte et stockage du matériel génétique des espèces sélectionnées, étude du comportement germinatif et de la phénologie des espèces sélectionnées pour l'étude de la menace du réchauffement climatique.*
- *Participation aux expéditions au Maroc et en Tunisie pour collaborer à la conservation des espèces d'Afrique du Nord.*
- *Mise en place d'une banque de semences à l'Argotti Herbarium pour conserver les plantes menacées et les plantes d'intérêt scientifique.*
- *Action in situ de conservation pour renforcer la distribution naturelle d'espèces en danger.*
- *Installation d'un jardin d'exposition de plantes de Malte et du Nord d'Afrique en mettant l'accent sur la conservation et l'éducation.*
- *Participation active au site Internet et Newsletter, au Cd-rom et à la brochure, traduction en anglais.*

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

- *L'Argotti Herbarium et Jardins est impliqué activement depuis 1995 dans la conservation « ex situ ».*
- *Expérience dans la propagation d'un nombre important d'espèces via les semences ou par voie végétative et leur culture dans l'intention de les utiliser pour des restaurations d'habitats.*
- *Activement impliqué dans la promotion de la conservation (publications) et dans l'éducation du public sur la nécessité de conserver les espèces.*

PARTENAIRES DES PAYS TIERS ET/OU EXTERNES A LA ZONE DE COOPERATION :**PARTENAIRE 13 IRA****Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

- 1- Organisation de tournées de prospection et collecte du matériel végétal à partir de différents sites de la Tunisie aride et désertique.
- 2- Caractérisation préliminaire pour les utilisations majeures des espèces collectées et pour leurs aptitudes productives et adaptatives.
- 3- Mise en place de collections génétiques et de collections vivantes pour les espèces menacées de disparition sous l'effet des différents facteurs biotiques et abiotiques.
- 4- Extension et entretien du jardin botanique.
- 5- Traitement, conditionnement, détermination des conditions optimales de germination de semences et maîtrise des techniques de propagation des espèces menacées.
- 5- Suivie de la dynamique des phytocénoses sous l'effet de la sécheresse et des différents facteurs anthropozoïques..
- 6- Etude de la biologie reproductive des espèces bio-indicatrices des biocénoses.
- 7- Documentation et gestion informatique de la banque de semences.
- 8- Contribution à l'organisation des séminaires et des réunions de travail.
- 9- Alimentation du site Internet du projet.

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

- Mise au point de techniques de pré-traitements et de germination des semences de certaines plantes spontanées des zones arides et désertiques.
- Création d'un jardin botanique renfermant plus de 250 plantes spontanées des zones arides et désertiques.
- Mise en place d'une base de données renfermant l'ensemble des résultats relatifs aux plantes cibles.
- Maîtrise des techniques de multiplication et des régénérations du germoplasme (domestication).
- Evaluation des différentes durées de mise en défens sur la diversité et la dynamique des phytocénoses

PARTENAIRE 14 ISR**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

- Développement des relations de coopérations existantes avec des partenaires européens pour la constitution de la banque de graines de Rabat, la formation de son personnel technique, et l'application d'un projet MEDA.
- Organisation et coordination des expéditions au Maroc, choix des itinéraires et localités, avec le partenaire 2, pour récolter des espèces importantes et les conserver dans la banque de semences de Rabat.
- Sélection d'espèces à étudier pour les essais de germination.
- Organisation d'une réunion générale du projet à l'Institut Scientifique de Rabat.
- Récolte de semences des populations de plantes menacées dans les environs de Rabat, spécialement celles qui fleurissent en hiver ou très tard dans l'année.

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

- Le Département Botanique de l'Institut Scientifique à Rabat travaille actuellement sur le projet de la rédaction de la Flore pratique du Maroc. Il dispose d'une base de données complète et actualisée sur la flore de tout le pays ainsi que de nombreuses localités concrètes d'espèces importantes pour la conservation. Le Département dispose d'excellentes connaissances pour la récolte et l'échantillonnage des plantes.
- Le Département dispose d'une information régionale et nationale concernant les priorités en matière de conservation d'espèces marocaines.
- Depuis des années on essaye d'initier une ligne d'investigation relative à la conservation de la flore du Maroc ainsi qu'une banque de semences active.

PARTENAIRE 15 FSUM**Actions à réaliser et modalités de mise en œuvre**

L'équipe de recherche commencera avec la récolte de semences de plantes médicinales des côtes Méditerranéennes d'Egypte et d'autres régions. Ceci s'effectuera au travers de plusieurs sorties de terrains d'experts de notre équipe (la récolte commence en général durant l'été et début automne).

Les semences récoltées seront testées pour leur viabilité et l'absence de dormance. Notre équipe aura besoin de la collaboration des autres partenaires pour élaborer les meilleurs protocoles de propagation de certaines espèces, par exemple Capparis sp.

Certains lots de semences seront conservés dans la Banque Nationale de Semence d'Egypte (Ministère d'Agriculture).

Un réseau de Protectorats Egyptiens sera établis dans des refuges sûrs pour la culture des espèces récoltées (e.g. Zaraneek; Omaid et Désert Blanc).

En même temps, des essais pour multiplier ces plantes par greffes seront réalisés dans la serre de la Faculté des Sciences de l'Université de Mansouri.

Des collaborations étroites avec d'autres partenaires pour échanger notre expérience avec des espèces difficiles seront établies.

Compétences déjà acquises dans le domaine d'intervention du projet

Elaboration de fiches de prises de données de récoltes qui incluent des informations biologiques telles que nom latins et noms communs, description de l'habitat avec entre autres type de sol, coordonnées GPS, date et heure de récolte, etc.

Malgré que notre principal domaine d'activités concerne les plantes médicinales sauvages, nous avons déjà cherché de la littérature pour d'autres groupes d'intérêt: pâturables et aromatiques. Notamment les méthodes de propagation ont été enregistrées pour de futurs travaux.

Notre équipe a initié un petit mais bon Herbarium qui inclut 374 spécimens de plantes sauvages qui poussent dans la région de St. Katerine.

Notre équipe a également construit une petite serre qui servira à cultiver les jeunes plantules et un petit espace extérieur est de même disponible.

Nous avons acquis des connaissances sur la phénologie des espèces (différents aspects de la croissance et différenciation des espèces, par exemple établissement de plantules, phase végétative, période de floraison et fructification, etc.). Cette expérience nous permettra de planifier les expéditions pour la récolte des semences.

3.2 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

3.2.1 Description des fonctions du Comité de Pilotage (y compris l'indication des modalités d'association des pays tiers et/ou externes)

Le Comité de Pilotage sera créé durant les premiers mois du projet et sera formalisé lors de la première réunion générale à Murcia, en septembre 2006. Il sera constitué d'un représentant par partenaire, plus un coordonnateur général et un responsable financier de l'équipe du chef de file. Les trois pays tiers auront également un représentant permanent dans le Comité de Pilotage et seront invités aux réunions grâce à des frais communs du projet. Le Comité de Pilotage au complet se réunira en total trois fois durant la durée du projet : au début, à la moitié et à la fin.

Vu le nombre important de partenaires, des coordinateurs nationaux ont également été désignés pour faciliter les informations aux partenaires de leur pays (Italie et Malte ont été regroupés ainsi que les pays de la Rive Sud du bassin Méditerranéen).

La première tâche du Comité de Pilotage sera de rédiger le Règlement Interne du projet. Ensuite, ses principales fonctions seront d'approuver les décisions techniques et les méthodologies communes élaborées durant le projet. De plus, les redistributions financières devront également être approuvées par le Comité.

Les modalités de fonctionnement de ce comité peuvent se résumer ainsi :

- toutes les décisions du comité de pilotage se délibéreront par consensus.
- lors de la réunion initiale du projet, un règlement interne sera approuvé par tous les partenaires.
- 3 autres réunions du comité de pilotage sont ensuite prévues durant le projet.
- tous les plans d'actions seront discutés et approuvés par les participants durant les réunions.
- le comité de pilotage assumera les travaux de coordination, de suivi et de validation des résultats.
- le comité de pilotage veillera à la bonne communication entre les partenaires.
- le comité de pilotage contrôlera le bon déroulement des activités et le respect des échéances.
- les modifications de la méthodologie initiale se feront durant les réunions du comité de pilotage.
- le chef de file communiquera aux partenaires les décisions adoptées par le Comité de Programmation durant les réunions du comité de pilotage.
- tous les problèmes administratifs et financiers s'éclairciront lors des réunions du comité.
- les réunions extraordinaires seront convoquées sur sollicitation d'au minimum trois partenaires.
- les membres du Comité de pilotage seront en contacts permanents via email, téléphones ou fax durant toute la durée du projet.

3.2.2 Fonctions et modalités de composition d'autres organismes éventuels

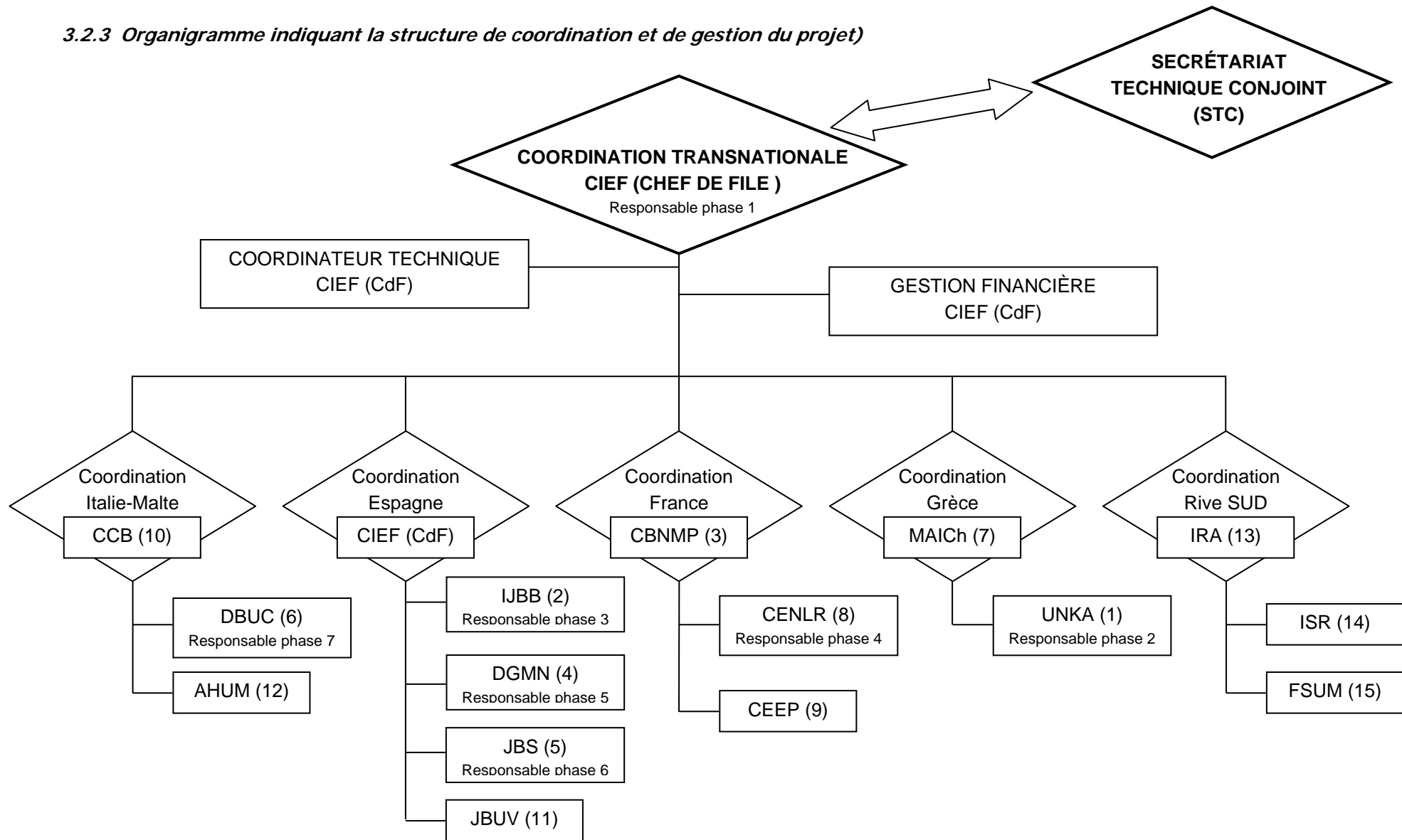
Gestion des frais communs.

Le projet prévoit une série de frais qui sont considérés d'intérêt général pour le partenariat : (a) aide au pays tiers (biens durables, biens consommables et invitation aux réunions générales); (b) site Internet et base de données; (c) édition d'une brochure de promotion; (d) édition d'un CD-ROM de promotion; (e) édition on-line de 4 Newsletter semestrielles et (f) édition de dépliants de promotion et de posters pour le montage d'une expédition itinérante.

La distribution (en Euros) par partenaires est la suivante (5% du budget) :

Le chef de file sera responsable de faire en sorte que les partenaires respectent leur engagement en ce qui concerne les frais communs du projet.

3.2.3 Organigramme indiquant la structure de coordination et de gestion du projet)



3.2.4 Modalités de contrôle interne de la qualité des réalisations envisagées

La qualité du projet s'appuie d'une part, sur la qualification scientifique et l'expérience professionnelle des équipes participantes et d'autre part, sur l'adoption d'une méthodologie commune de travail qui permet de connaître la traçabilité des processus et qui garantit la fiabilité des résultats.

Tous les plans d'actions seront discutés et approuvés par les participants durant les réunions du comité de pilotage. De même, ce comité assumera les travaux de coordination, suivi et validation définitive des résultats.

Lors de ces réunions, les partenaires présenteront les résultats aux autres partenaires du projet et des débats s'en suivront afin de résoudre les problèmes et trouver les meilleures solutions pour de bonnes stratégies de conservation des ressources génétiques de la flore méditerranéenne.

Le chef de file chargera une équipe spécialisée d'élaborer le site Internet du réseau et veillera à ce que le plan de communication soit respecté.

En ce qui concerne les décisions relatives à des actions plus simples et de caractère technique inférieur, le consensus entre les équipes se cherchera à travers des voies de communication plus rapide (e-mail, téléphone ou fax).

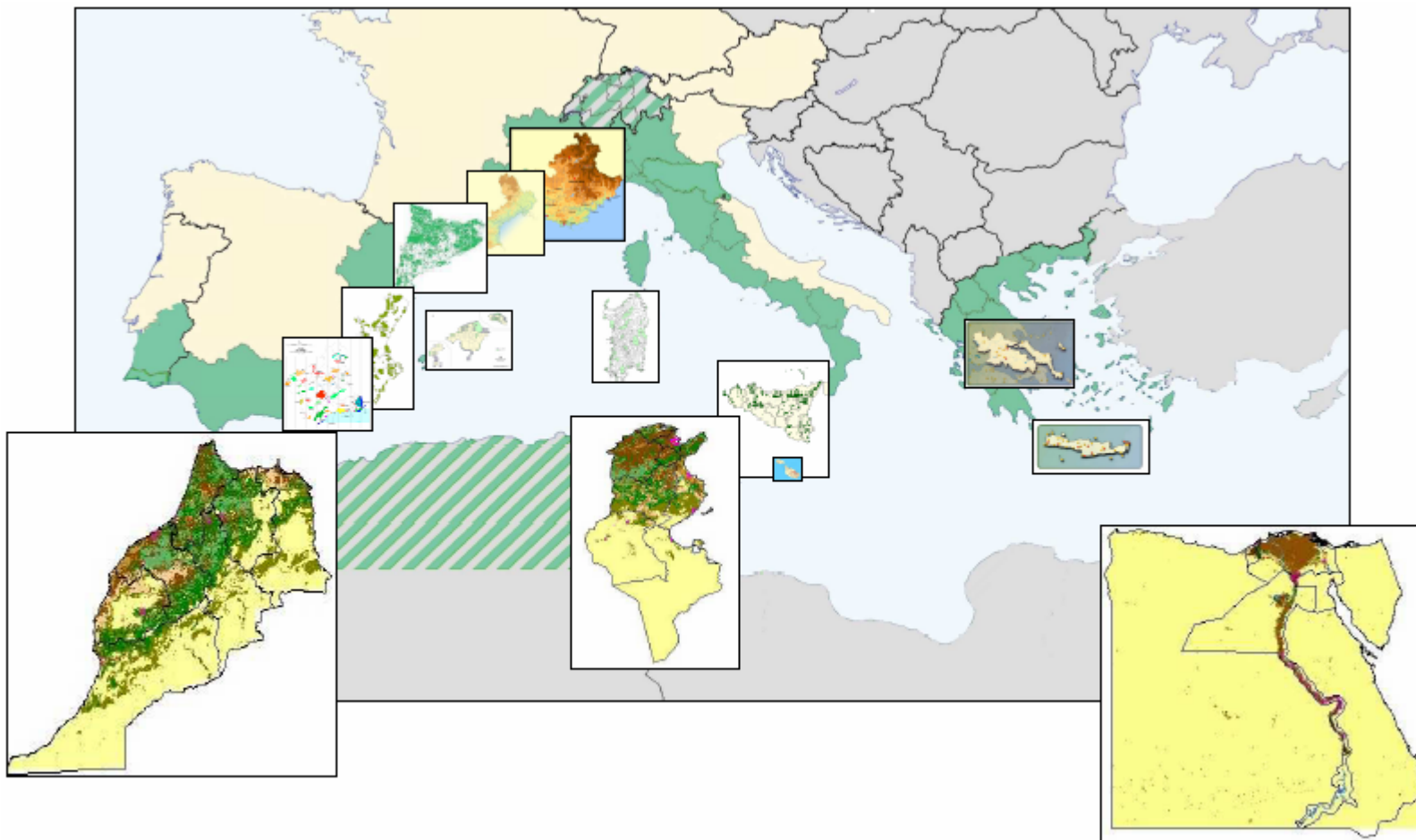
Organisme désigné pour effectuer ces contrôles internes COMITE DE PILOTAGE

4. SECTION FINANCIERE

POUR TOUTE LA PARTIE FINANCIERE SE REPORTER À L'ANNEXE 2 ET AU FICHIER EXCEL EN
PIECE JOINTE

5. ANNEXES

ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE CONCERNÉ PAR LE PROJET SEMCLIMED



ANNEXE 2 : PARTIE FINANCIÈRE EN PAGES SUIVANTES